

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3093 - JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

CONDUITE AUTOMOBILE ET COIFFURE

Plus de 500 jeunes formés par l'Onemo



Le Dircab et le DG de l'Onemo posant avec un échantillon des récipiendaires/Adiac

Pendant plus d'une année, de jeunes Congolais ont bénéficié de formations dans les domaines de la conduite automobile et de l'esthétique dispensées par l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (Onemo).

La remise des diplômes de fin de formation s'est effectuée, hier, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel et du directeur général de l'Onemo, qui assure que sa structure rééditera l'expérience l'année prochaine. L'objectif étant, a-t-il souligné, de permettre aux jeunes filles et garçons en quête d'emploi de se présenter sur le marché de l'embauche nantis d'une qualification requise.

Page 3

CRISE FINANCIÈRE

L'Acrotère propose la réduction du train de vie de l'Etat comme alternative

Face à la crise économique et financière que traverse le Congo suite à l'effondrement des prix du baril du pétrole, le Centre démocratique troisième force (l'Acrotère), un groupement des partis politiques du centre, suggère au gouvernement, en pourparlers avec le FMI, de prendre des mesures sociales pour rassurer le

peuple de sa bonne foi.

« L'Acrotère demande aux Congolaises, aux Congolais et à la classe politique de privilégier l'intérêt général, le développement du pays, la consolidation de la paix et la construction de la nation », précise la déclaration.

Parmi les mesures proposées

figurent, entre autres, la réduction du train de vie de l'Etat ; la restructuration des régies financières en instituant une véritable transparence et un contrôle à tous les niveaux ; la réduction de la masse salariale des agents de l'Etat par leur reversement à la fonction publique territoriale.

Page 2

DROITS DE L'HOMME

Plaidoyer pour la ratification du 2^e protocole facultatif des droits civils

Sous l'égide de l'Ambassade de France au Congo, en collaboration avec le ministère de la Justice, une conférence tenue le 13 décembre à Brazzaville a jeté les bases pour une démarche concertée en vue de ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international des droits civils et politiques.

« Nous sommes appelés à ap-

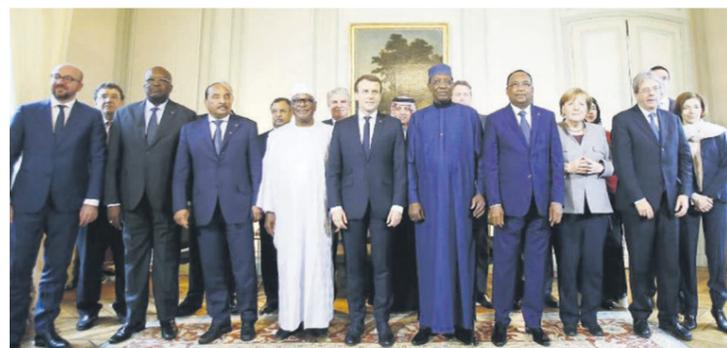
puyer les efforts de tous nos partenaires pour soutenir ce plaidoyer, et parvenir à convaincre nos autorités afin que cet instrument soit ratifié, pour permettre au Congo d'entrer dans le cercle du mouvement des abolitionnistes », a déclaré Philippe Ongagna, directeur général des droits humains et des libertés fondamentales.

Page 8

G5 SAHEL

Paris accélère la mise en œuvre de la force régionale

Réunis à Paris, à l'initiative du président français, Emmanuel Macron, les dirigeants européens et africains ont exprimé leur volonté de mettre en œuvre, avec l'appui des donateurs, une force régionale du G5 Sahel contre les djihadistes qui gagnent du terrain dans cette zone aux portes de l'Europe. L'initiative du G5 Sahel vise à former une force de 5 000 hommes, composée de soldats des cinq pays impliqués (Burkina Faso, Mali, Tchad, Nigéria et



G5 Sahel, le 13 décembre 2017

Mauritanie), d'ici à mi-2018. L'objectif est, selon l'Elysée « d'accroître la mobilisation au profit

du G5 Sahel sur les plans militaire, politique et financier ».

Page 5

COOPÉRATION MILITAIRE

La Russie prête à soutenir la reconstruction de l'armée centrafricaine

Alors que l'embargo sur les armes n'est pas encore levé, les autorités russes ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU l'exemption de cette mesure afin d'équiper deux unités de l'armée centrafricaine en cours de formation.

Page 9

PROCHE-ORIENT

Les leaders musulmans appellent à reconnaître Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine

Cela s'est fait en réponse à la décision américaine de considérer la ville sainte comme capitale d'Israël, à l'issue d'un sommet à Istanbul lors duquel ils ont usé d'un langage ferme sans annoncer de mesures concrètes.

Page 6

Éditorial

Pavé

Page 2

ÉDITORIAL

Pavé

Dans le même temps où les gouvernements et les entreprises des pays riches de l'hémisphère Nord prennent conscience, d'une part, du danger que leur suractivité industrielle fait courir à la planète, d'autre part du rôle décisif que les pays du Sud peuvent jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'Afrique devrait, sans le moindre complexe, envoyer le pavé suivant dans la mare diplomatique.

Première face du pavé : rappeler que si l'Afrique se trouve dans l'état de pauvreté où elle vit aujourd'hui c'est d'abord et avant tout parce que les pays occidentaux l'ont asservie pendant des siècles, pillant ses ressources naturelles et bâtissant leur richesse présente sur sa mise en coupe réglée.

Deuxième face : exiger que le crime contre l'humanité commis à l'échelle du continent soit enfin réparé au moins partiellement, ce qui peut se faire en aidant financièrement les Etats à moderniser leurs infrastructures, à développer leurs écoles et leurs hôpitaux, à assurer leur sécurité, à protéger leurs institutions.

Troisième face : convaincre les gouvernements occidentaux de la nécessité de mettre un terme aux agressions judiciaires et médiatiques que mènent en toute impunité, depuis leur territoire, des organisations non gouvernementales dont le financement comme les motivations sont pour le moins obscures.

Quatrième face : mettre à la disposition des Etats africains les sommes nécessaires pour préserver la nature, protéger les fleuves et les ruisseaux, lutter contre la déforestation, développer des activités agropastorales respectueuses de l'environnement, lutter contre le réchauffement climatique.

Si nous parlons ici d'un pavé à jeter dans la mare, c'est que le temps du verbiage est révolu. Comme chacun a pu le constater lors du « One Planet Summit » qui s'est tenu à Paris mardi, les grandes puissances – Etats-Unis compris même si Donald Trump feint de rejeter l'Accord de Paris – commencent à prendre la mesure de leur responsabilité dans le chaos climatique qui se dessine à l'horizon. Le temps est donc venu de les contraindre à agir au lieu de discourir et de payer, au moins en partie, ce qu'ils doivent à nos peuples.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Centre démocratique préoccupé par la situation économique et financière du Congo

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, le Centre démocratique troisième force « Acrotere » a fait le tour d'horizon de la situation socio-économique et politique du Congo, notamment la crise économique et financière, la crise du Pool, la situation des retraités de la CRF, ainsi que les grèves à l'Université Marien-Ngouabi et au Centre hospitalier et universitaire (CHU).

En ce qui concerne la crise économique et financière que traverse le Congo suite à l'abaissement des prix du baril du pétrole, l'Acrotere a proposé au gouvernement que tout en étant en pourparlers avec le FMI dans la perspective de la conclusion d'un programme de sortie de crise, il doit prendre des mesures sociales pour assurer le peuple de sa bonne foi. Au nombre de celles-ci, figurent, entre autres : la réduction du train de vie de l'Etat ; la restructuration des régies financières en instituant une véritable transparence et un contrôle à tous les niveaux ; la réduction de la masse salariale des agents de l'Etat par leur reversement à la fonction publique territoriale. Abordant le point de la crise du Pool, l'Acrotere a félicité et soutenu l'ouverture des

couloirs humanitaires. « Cette ouverture des couloirs humanitaires doit être pré-

situation dans la liste de ses urgences.

En outre, l'Acrotere a noté

« Cette ouverture des couloirs humanitaires doit être précédée par un cessez-le-feu pour rassurer et identifier les sites de cantonnement des combattants. La communauté internationale devrait y être impliquée »

« Cette ouverture des couloirs humanitaires doit être précédée par un cessez-le-feu pour rassurer et identifier les sites de cantonnement des combattants. La communauté internationale devrait y être impliquée », précise la déclaration.

S'agissant des grèves à l'Université Marien-Ngouabi et au CHU de Brazzaville, l'Acrotere sollicite le paiement, dans les meilleurs délais, des salaires des travailleurs et les bourses des étudiants ; car, a-t-on rappelé, l'éducation et la santé sont les deux piliers d'une nation.

Par ailleurs, l'Acrotere se dit fortement touché par le non-versement, depuis près de onze mois, des pensions des retraités émargeant à la Caisse des retraites des fonctionnaires (CRF). Le Centre démocratique exhorte le gouvernement à inscrire cette

que le délai de la détention préventive des acteurs politiques se trouvant en prison est largement dépassé. Il invite, à cet effet, le gouvernement à tout mettre en œuvre pour l'organisation de leurs procès.

Le Centre démocratique troisième force a formulé le vœu de voir le président de la République convoquer une concertation politique au cours de laquelle seront débattus les problèmes que connaît le pays actuellement. « L'Acrotere demande aux Congolaises, aux Congolais et à la classe politique de privilégier l'intérêt général, le développement du pays, la consolidation de la paix et la construction de la nation congolaise », a conclu la déclaration.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagnia

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONDUITE AUTOMOBILE ET COIFFURE

Plus de 500 jeunes formés par l'Onemo

Les bénéficiaires ont reçu des permis de conduire Cémac et des certificats de qualification professionnelle, le 13 décembre, au cours d'une cérémonie organisée à l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (Onemo).

L'Onemo vient de former 138 jeunes en conduite automobile dans quelques centres de formation de la place. Quarante-vingt-dix-neuf d'entre eux ont obtenu leurs permis de conduire Cémac et trente-neuf passeront les épreuves pratiques le 20 décembre. En coiffure-esthétique, trois cent quatre-vingt-neuf jeunes filles ont été formées dont deux décédées avant la fin de la formation. Selon le directeur général de l'Onemo, André Nyanga Elenga, les bénéficiaires sont désormais capables de se prendre en charge car ils ont tous un métier en main. « Aux jeunes formés, de nos jours, être qualifié est la chose la plus importante car, dès aujourd'hui, vous devez vous atteler pour exercer et voler de vos propres ailes. Vous devez faire preuve de beaucoup de courage et aimer le métier pour que de demandeur d'emploi hier vous deveniez promoteur demain », a-t-il souhaité.

Il a également rappelé que ce vaste chantier de lutte contre le chômage s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à préparer les jeunes à la formation qualifiante. Au regard des milliers de dossiers de jeunes en attente, l'Onemo entend continuer dans le même élan malgré les difficultés conjoncturelles que le pays vit actuellement, a indiqué André Nyanga Elenga. « En 2018, l'Onemo entend poursuivre la même politique, cette fois-ci dans d'autres domaines (l'apprentissage et la maîtrise de l'outil informatique et la coupe-couture) »,

a-t-il conclu.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Jean Ngakosso, s'est, quant à lui, réjoui du fait que cette activité était liée à l'apprentissage des métiers en vue d'une insertion socioéconomique des jeunes. D'après lui, le véritable problème du fort taux de chômage au Congo est dû au fait que de nombreux jeunes manquent de qualification. « Pour mieux résorber le chômage, il faut que nos jeunes cherchent davantage le chemin de la formation. Voilà pourquoi je salue tous ceux qui ont frappé à la porte de l'Onemo pour trouver un métier qui leur offre du travail. Oui ! vous avez désormais un métier qui vous ouvre les portes de votre insertion socioéconomique et de votre indépendance. Vous avez choisi pour les uns la conduite automobile pour les autres la coiffure et l'esthétique, je vous félicite pour votre choix et surtout pour votre réussite », a-t-il déclaré au nom du ministre Thomas Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes empêché.

Il a, par ailleurs, annoncé aux bénéficiaires que le ministère avait mis en place plusieurs dispositifs de formation professionnelle et qualifiante, et fait remarquer que ceci sera bénéfique aux apprenants ayant choisi le métier de coiffure esthétique qui pourront retrouver l'école par la voie des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage, qui sont des structures mises en œuvre pour assurer aux jeunes défavorisés une formation en alternance école-entreprise. Notons que les participants à cette cérémonie ont également assisté aux séquences de démonstration des formés dont la décoration des voitures de mariage.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Ouverture imminente d'un bureau de poste multi-services à Mouyondzi

Prévue dans les prochains jours, la réouverture d'un bureau de poste dans cette localité permettra d'offrir aux habitants de la contrée l'essentiel des services postaux, l'accès au numérique et au transfert d'argent.

Après les arrondissements de Brazzaville, les localités de Ngo, Madingou, Abala et Makoua, la sous-préfecture de Mouyondzi sera dotée d'un nouveau point de services, où les particuliers pourront passer des commandes, l'expédition de lettres, le dépôt des envois postaux (lettres et colis) ; le retrait de lettres recommandées et colis. « Nous allons inaugurer le bureau de poste de Mouyondzi d'ici la fin de l'année. Ce sera le cadeau du chef de l'Etat à la population de cette localité »,

avait lancé, le 12 décembre dernier, le ministre des Postes et télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, évoquant la nécessité d'arrimer cette localité à l'économie numérique. En effet, la nouvelle agence à l'instar des autres points de services va être gérée par la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco). La modernisation du secteur postal en République du Congo, a déclaré la directrice générale de la Sopeco, Brigitte Olga Manckoundia, vise à améliorer la qualité des services. L'ouverture d'une telle succursale à l'intérieur du pays est aussi essentielle pour faciliter le développement des nouveaux métiers et du commerce électronique tel que l'e-butik. Achille Borges Mbon est le promoteur de ce magasin virtuel

qui a réussi à signer un partenariat avec la Sopéco, pour la vente des produits en ligne.

Le magasin propose plus de trente mille références d'articles en ligne parmi lesquels la téléphonie; l'informatique; la décoration; la mode; les accessoires; l'équipement sportif; la librairie... Quand le client passe la commande de son choix à partir d'e-butik, elle sera ensuite livrée via la poste, a précisé le promoteur. Outre l'accord de transaction, l'établissement public met à la disposition d'e-butik des installations de cybercafé pour permettre l'accès à la connexion Internet. C'est un partenariat qui nous lie: la poste nous aide en installant la connexion et de notre côté nous recherchons de la clientèle.

Fiacre Kombo

EDUCATION

La Confemen opte pour un financement innovant

La préoccupation a fait l'objet d'un séminaire international organisé du 5 au 7 décembre à Rabat, au Maroc, sur le thème : « Pour un système de financement innovant et durable de l'éducation ».

Organisé conjointement par la Conférence des ministres de l'Éducation des Etats et gouvernements de la Francophonie (Confemen) et le gouvernement marocain, le séminaire international sur le financement de l'éducation visait deux objectifs. Le premier consistait à identifier les voies les plus pertinentes pour renforcer et améliorer les mécanismes de financement de l'éducation, et le second à analyser et évaluer l'efficacité de la dépense en éducation, notamment dans les pays francophones. Le Congo y a été représenté par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. De façon spécifique, cette rencontre, de trois jours, a permis aux

participants d'analyser les différents mécanismes de financement de l'éducation ; de dresser un état des lieux de la situation globale du financement de l'éducation, en mettant l'accent sur les contextes nationaux, les contraintes et les perspectives ; de définir une grille d'évaluation de l'efficacité de la dépense publique en éducation.

Parmi les sous-thèmes développés, on peut noter la problématique et les enjeux du financement durable de l'éducation dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif 4 de Développement durable (ODD4), notamment celui du financement qui conditionne en grande partie la réussite des politiques d'éducation. Ainsi, les participants ont débattu en panels la question de l'augmentation des ressources intérieures destinées à l'éducation, contraintes et leviers, et celle des ressources extérieures et financement innovant. Ils ont aussi suivi des communications sur le financement, l'équité et la qualité. Au terme de la rencontre, les Etats ont été exhortés à s'assurer que

chaque niveau d'enseignement reçoit la quote-part des dépenses publiques. Ceci conformément à la priorité du secteur, de réfléchir à la mise en place d'une taxe et de créer un fonds général d'investissement à l'éducation. En marge de ces assises, le ministre Collinet Makosso a échangé avec le secrétaire général de la Confemen, Jacques Ki Boureima, sur les projets menés conjointement par le Congo et cette institution.

Notons que les financements innovants sont des ressources additionnelles et complémentaires aux financements déjà existants. Il s'agit des financements stables et prévisibles se fondant sur un mode de gouvernance multi-acteurs et reposant sur des mécanismes de marché ou de garantie, des taxes sur des activités mondialisées, des contributions citoyennes et des mécanismes de gestion de la dette. Ils peuvent être de nature publique ou privée et portés aussi bien sur les ressources internes qu'externes.

P.W.D.

TRANSFERT DE FONDS ÉLECTRONIQUE

Des journalistes sensibilisés à l'usage du produit mobile money

Initiée par la société de téléphonie mobile, Mtn-Congo, cette rencontre qui s'est tenue le 13 décembre à Brazzaville, avait pour objectif d'apprendre aux professionnels des médias l'usage de ce nouveau mode de transfert de fonds, afin non seulement qu'ils l'utilisent, mais surtout vulgarisent l'importance de cette innovation.

Mobile money est une banque mobile et électronique mise en place par Mtn-Congo. Ce nouveau système permet aux abonnés, en ouvrant un compte bancaire à partir de son numéro de téléphone, d'effectuer des placements avec lesquels ils peuvent faire toutes transactions financières. Les techniciens de cette société



Des journalistes suivant attentivement le DG de Mtn Congo (photo adiac)

ont fait également savoir qu'à partir de ce même compte, le sociétaire peut aussi payer ses

factures d'eau, d'électricité, des articles dans de grands magasins partenaires de la société.

Dans son mot liminaire, le directeur général de Mtn Congo, Djibril Ouattara a émis le souhait de voir ce produit faire son chemin afin de permettre à chacun de faire les transactions financières au plus vite et en temps réel.

« La problématique de Mobile Money est très importante. En juillet 2016, nous avons eu près de 10 mille utilisateurs mobile money par mois, en novembre 2017, nous avons totalisé 213 mille utilisateurs. C'est le seul service qui a une croissance de 600 % », a affirmé Djibril Ouattara.

Pour mieux vulgariser ce produit, a souligné le directeur général, Mtn Congo organisera des séances de sensibilisation et d'éducation en vue d'éclairer

l'opinion sur l'impact social de ce système de transfert électronique.

Par la même occasion, les techniciens de la société ont aussi édifié les journalistes sur le passage de la société à la 4G. Un dispositif technologique qui permet à la société d'offrir à ses abonnés, l'internet haut débit, à travers des forfaits à prix réduits.

Ayant réuni les chevaliers de la plume et du micro, Mtn Congo a appris à ces derniers l'usage d'un autre nouveau produit dénommé Télé na Ngai. Cette technique permet aux usagers de suivre en direct, via leurs téléphones portables, quelques chaînes de télévision locales et étrangères.

Firmin Oyé

ONE PLANET SUMMIT

Les douze engagements pris à Paris

Le président français, Emmanuel Macron, veut faire du sommet sur le climat un rendez-vous annuel. Douze engagements non contraignants ont été pris par l'ensemble des participants.

1 et 2. Pétrole et gaz

La Banque mondiale (BM) arrête de financer après 2019 l'exploration et l'exploitation de pétrole et de gaz.

3. Charbon

L'assureur Axa renonce à assurer et à investir dans toute entreprise engagée dans la construction de centrales à charbon. Il compte accroître à hauteur de 9 milliards d'euros ses investissements «verts» d'ici à 2020. D'ici à 2025, la banque néerlandaise Ing ne financera plus que les producteurs d'électricité utilisant moins de 5% de charbon.

4. Adaptation climatique

La fondation Bill Gates va consacrer 315 millions de dollars à la recherche en agriculture pour aider les plus pauvres, notamment en Afrique, à s'adapter au changement climatique et la Commission européenne, 318 millions de dollars.

L'Agence française de développement (AFD) va accompagner l'île Maurice, les Comores, le Niger et la Tunisie, dans l'adaptation aux impacts des dérèglements climatiques, «le parent pauvre» de la finance climat, selon l'expression de son directeur général, Rémy Rioux.

La Banque mondiale va octroyer un prêt de 4,5 milliards de dollars, sur trois ans, à 150 villes pour permettre de résister aux impacts du changement climatique.

5. Risque climatique

237 entreprises se sont engagées à améliorer leur prise en compte du risque climatique dans leurs activités.

6. Entreprises sous surveillance

Un groupement de plus de 200 grands investisseurs va mettre la pression sur 100 entreprises parmi les plus polluantes, pour qu'elles améliorent leur gouvernance sur le climat, réduisent leurs émissions.

7. Budgets verts

Le président de l'OCDE a annoncé le lancement d'une initiative baptisée «Paris Collaborative on Green Budgeting», qui doit contribuer à l'élaboration de méthodologies pour établir des «budgets nationaux 'verts'».

8. Fonds souverains

A l'initiative de la France, la Norvège, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït et la Nouvelle-Zélande ont lancé, une coalition de fonds souverains pour flécher des financements vers l'action climatique.

9. Banques centrales

Huit banques centrales et autorités de supervision s'unissent pour échanger leurs points de vue et expériences, en vue d'accélérer la prise en compte des enjeux climatiques dans la supervision financière. Une conférence internationale est prévue en avril 2018 à Amsterdam, aux Pays-Bas.

10. Prix du carbone

Le Chili, la Colombie, le Mexique, le Costa Rica et plusieurs États américains et provinces canadiennes ont lancé une initiative pour développer leurs marchés du carbone.

11. Neutralité carbone

La coalition neutralité carbone s'ouvre à trente-trois nouveaux acteurs (régions, entreprises et pays) et s'engage à publier dès 2018 et au plus tard en 2020 une trajectoire «neutralité carbone» à l'horizon 2050.

12. Obligation verte

Le Premier ministre belge, Charles Michel, a annoncé que son pays émettrait en 2018 une obligation verte souveraine de cinq milliards d'euros.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Les donateurs peinent à honorer leurs engagements

A ce jour, 10% seulement de l'enveloppe promise en novembre 2016 pour le plan de redressement national de relèvement sur la période 2017-2019 ont été décaissés, selon le gouvernement centrafricain.

Bangui explique cette difficulté de décaissement de fonds par le fait que les donateurs sont en crise depuis 2013. C'est ce qu'a indiqué le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra lors d'un atelier consacré au Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RPCPA). « Les décaissements sur l'année 2017 se montent à 138 milliards de F CFA, soit environ 210 millions d'euros », a-t-il précisé.

Pour le coordonnateur permanent du RPCPA, Nnganzé Doukou, « le décaissement des 10% de l'enveloppe totale promise a fait face à des difficultés d'utilisation de ces fonds ». Il a affirmé que « parmi ces faiblesses figurent l'insécurité, les difficultés de montage des projets, ou encore celles d'appropriation desdits projets par les ministères concernés ». « Le défi, pour le président Touadéra, est avant tout d'arriver à décaisser ces montants rapidement dans le cadre du programme et des projets qui constituent bien les priorités du RPCPA », a

ajouté Nnganzé Doukou.

Elaboré par le gouvernement et les Nations unies, le RPCPA avait été adopté à Bruxelles le 17 novembre 2016, soit quelques mois avant la recrudescence des violences des groupes armés qui se poursuivent dans le pays. La même année, les bailleurs de fonds, réunis à Bruxelles, s'étaient engagés à aider la Centrafrique à hauteur de 2,2 milliards de dollars sur trois ans. Et les premiers projets réalisés dans le cadre de ce plan se trouvent à Bambari (centre-est), une ville relativement sécurisée par les Casques bleus.

La Centrafrique peine à se relever du chaos de la guerre civile provoquée en 2013 par le renversement de l'ex-président François Bozizé par les rebelles de la coalition Séléka, majoritairement musulmane. Ce coup de force avait entraîné une contre-offensive des milices anti-balaka, d'obédience animiste ou chrétienne.

Nestor N'Gampoula

REMERCIEMENTS

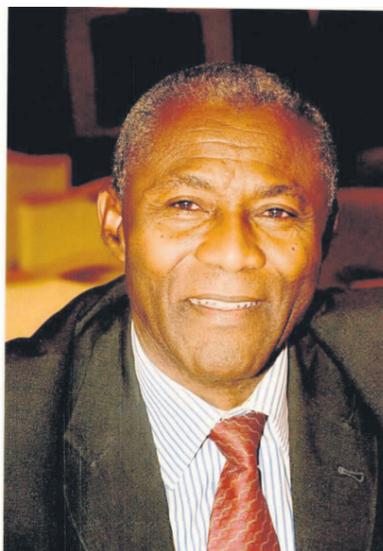
L'adjudant-chef Mbandza Félicien Wilfried et son épouse forment leurs sincères remerciements aux parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors de leur mariage officiel organisé le 8 septembre 2017 à Brazzaville. Que tous ces convives, trouvent ici l'expression d'une considération profonde.



NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la Présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel du cabinet du chef de l'Etat du décès survenu dans la nuit du 10 au 11 décembre 2017 à Paris (France) de M. Jérôme Ollandet, Ambassadeur Itinérant. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 5 de la rue Mégnié à Massengo (référence : ex Hôtel Bitho). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. Le secrétaire général de la Présidence de la République présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.

Jean-Baptiste Ondaye.



Son Excellence Mme l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Centrafricaine auprès de la République du Congo, a la profonde douleur d'annoncer le décès de M. Modeste Kambo Ziamadji, président de la communauté centrafricaine en République du Congo, survenu le 8 décembre 2017 à 18h 5mn, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se trouve au domicile familial, sis au 79 Rue Kouyou à Poto-Poto (arrondissement 3). Son Excellence Mme l'ambassadeur, le personnel de l'Ambassade et la communauté centrafricaine présentent à la famille du disparu leurs condoléances les plus attristées.



Un sommet à Paris pour muscler la force du G5 Sahel

Dirigeants européens et africains se sont retrouvés mercredi en France pour accélérer la mise en oeuvre de la force régionale du G5 Sahel face aux jihadistes qui gagnent du terrain dans cette zone aux portes de l'Europe.

Le président français Emmanuel Macron, qui a fait de l'installation de cette force, composée de contingents fournis par cinq pays sahéliens, une priorité de son action extérieure, a accueilli cette réunion dans la matinée au château de la Celle-Saint-Cloud, près de Paris.

Le président français avait convié les chefs d'Etat du G5 Sahel: le Malien Ibrahim Boubakar Keïta, le Nigérien Mahamadou Issoufou, le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, le Tchadien Idriss Déby et le Mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz. Côté européen, la chancelière allemande Angela Merkel, dont le pays a déployé un contingent au Mali, et les chefs des gouvernements italien Paolo Gentiloni et belge Charles Michel ont répondu à l'appel. Plusieurs donateurs, dont l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et les Etats-Unis, sont également représentés. L'objectif est «d'accroître la mobilisation au profit du G5 Sahel sur les plans militaire, politique et financier», explique l'Elysée. Une initiative qui, selon



Le Premier ministre belge Charles Michel, le président du Burkina Faso Roch Marc Christian Kaboré, le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, le président du Mali Ibrahim Boubakar Keïta, le président français Emmanuel Macron, le président du Tchad Idriss Deby, le président du Niger Mahamadou Issoufou, la Chancelière allemande Angela Merkel, Le Premier ministre italien Paolo Gentiloni et la ministre française de la Défense, Florence Parly, posent pour une photo de famille lors d'un sommet de la coalition antiterroriste du G5 Sahel au Château de La Celle à La Celle-Saint-Cloud, 13 décembre 2017/DR AFP Michel Euler

la ministre française des armées Florence Parly monte en puissance mais connaît un problème de rythme. «Il faut aller plus vite», a-t-elle insisté.

Les groupes jihadistes, dispersés lors de l'intervention française Serval en 2013, ont retrouvé depuis un nouveau souffle dans le nord et le centre du Mali malgré la présence de 12000 Casques bleus (Minusma) et de la force française Barkhane qui compte

4000 hommes dans la région. Multipliant les attaques contre ces forces et l'armée malienne, ils ont étendu en 2017 leurs actions au centre et au sud du Mali, à la frontière avec le Niger et le Burkina Faso, qui sont aussi régulièrement touchés.

Lancée en début d'année, l'initiative du G5 Sahel vise à former une force de 5000 hommes, composée de soldats des cinq pays impliqués, d'ici à mi-2018. Cette

force a déjà un quartier général, à Sévaré au Mali, et a récemment mené une première opération dans la zone des «trois frontières» entre Mali, Niger et Burkina Faso. «Elle fait partie de ces forces africaines de nouvelle génération qui s'imposent de plus en plus dans un contexte international marqué par l'érosion du concept onusien de maintien de la paix, inadapté à des conflits asymétriques dont le

terrorisme est l'une des composantes principales», indique Crisis Group dans un rapport.

Ces jihadistes ne sont que quelques centaines - entre 500 et 800, selon les estimations - mais ils conservent une capacité à affaiblir des Etats extrêmement fragiles, au premier rang desquels le Mali. La lutte est aussi compliquée par les «défaillances» du processus de paix au Mali, qui peine à réconcilier les différentes parties et groupes du sud et du nord du pays. Les pays du G5 Sahel, parmi les plus pauvres du monde, sont par ailleurs incapables de mobiliser les 250 millions d'euros nécessaires à la force conjointe. Pour l'heure, l'Arabie saoudite a confirmé une contribution de 100 millions de dollars, l'UE a promis 50 millions d'euros, les Emirats arabes unis 30 millions, chacun des cinq pays fondateurs 10 millions, la France 8 millions (surtout en matériels). Les Etats-Unis ont quant à eux promis aux cinq pays membres du G5 Sahel une aide bilatérale globale de 60 millions de dollars. Cette réunion sera complétée par un sommet en février à Bruxelles qui pourrait donner un rôle plus important à d'autres pays africains, absents mercredi, comme le Sénégal et l'Algérie, acteur clé dans la région.

D'après AFP

TERRORISME

L'UA redoute le retour des djihadistes africains du Moyen-Orient

Le Commissaire de l'Union africaine (UA) pour la paix et la sécurité, Smail Chergui, a appelé les pays du continent à se préparer « fermement » à la gestion du retour de près de six mille combattants qui ont pris part aux guerres en Syrie et en Irak, aux côtés de l'organisation Etat islamique.

Smail Chergui s'exprimait, le 10 décembre à Oran, dans l'ouest de l'Algérie, lors d'une réunion sur la lutte contre le terrorisme. « Des rapports font état de la présence de six mille combattants africains parmi les trente mille éléments étrangers ayant rejoint ce groupe terroriste au Moyen-Orient », a-t-il indiqué. « Le retour de ces éléments en Afrique pose de sérieuses menaces sur la sécurité et la stabilité nationales et exige un traitement spécifique et une coopération intense entre les pays africains », a estimé le Commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité.

Installé en Syrie et en Irak après le conflit syrien, qui avait éclaté en 2011, avec des manifestations contre le président Bachar Al Assad, l'EI a perdu la totalité des territoires qu'il avait conquis en Irak et la plupart de ceux qu'il détenait en Syrie. Et cela après une montée en puissance fulgurante en 2014, qui a vu l'organisation extrémiste s'emparer de vastes pans de territoire dans les deux pays, et proclamé un califat qui a attiré des milliers de combattants étrangers.

Nestor N'Gampoula

ONU

Célébration de la journée internationale de la couverture sanitaire universelle

Instituée par les Nations unies, cette journée est commémorée le 12 décembre. L'idée est d'encourager les gouvernants à mettre en oeuvre des stratégies capables de promouvoir une pratique sanitaire efficace et des services de santé de qualité.

La décision a été prise le mardi 12 décembre, notamment lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations unies portant sur la santé mondiale et la politique étrangère.

En effet, en dehors de cette résolution, qui a été adoptée par consensus, une autre a été également approuvée. Celle-ci encourage les gouvernants du monde à s'occuper de la santé des personnes les plus vulnérables.

Elle fait suite à un constat selon lequel, actuellement des millions de personnes meurent chaque jour de maladies évitables ou guérissables à cause d'un accès limité ou inexistant à des services de santé de qualité et à des médicaments essentiels de qualité et abordables. Et surtout,

dans certains pays, il n'existe même pas d'infrastructures de santé opérationnelles.

Ces projets ont été présentés par la Thaïlande au nom des sept membres fondateurs de l'initiative de politique étrangère et santé mondiale qui, sollicitent chaque année, depuis 2008, une plus grande attention de la communauté internationale sur des sujets perçus comme des défis essentiels.

Cette résolution intitulée « Santé mondiale et politique étrangère : s'occuper de la santé des plus vulnérables pour une société inclusive », souligne l'importance du droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible et d'accorder une attention particulière à ceux qui sont vulnérables ou dans une situation de vulnérabilité. Pour l'ONU, ce texte engage les États à faire plus et apporter une attention particulière aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées et handicapées, à celles ayant des problèmes de santé mentale ou des troubles psychologiques, aux personnes à

risque, infectées ou affectées par le VIH/sida ou bien la tuberculose, le choléra et d'autres maladies, sans oublier les personnes souffrant de résistance aux antimicrobiens ou d'autres maladies non transmissibles, ainsi que les peuples autochtones, les réfugiés, les déplacés et les migrants. La résolution note, par ailleurs, qu'il est urgent que les engagements tendant à renforcer le partenariat mondial pour le développement soient tenus pour accélérer la lutte contre les inégalités sanitaires. Elle souligne également l'importance des systèmes de santé solides ayant aussi de professionnels de santé efficaces.

Notons qu'à travers cette résolution, l'Assemblée générale a décidé de consacrer une réunion de haut-niveau à la couverture sanitaire universelle en 2019 à New York. Ceci, afin de faire mieux comprendre la nécessité de disposer de systèmes de santé solides et bénéficiant d'une couverture sanitaire universelle.

Rock Ngassakys

SOMMET DE L'OCI

Les leaders musulmans appellent le monde à reconnaître Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine

Cela s'est fait en réponse à la décision américaine de considérer la ville sainte comme capitale d'Israël, à l'issue d'un sommet à Istanbul lors duquel ils ont usé d'un langage ferme sans annoncer de mesures concrètes.

Dans un communiqué publié à l'issue d'un sommet extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), tenu à Istanbul, les leaders ont déclaré: «nous proclamons Jérusalem-Est capitale de l'Etat de Palestine et appelons les autres pays à reconnaître l'Etat de Palestine et Jérusalem-Est comme sa capitale occupée». La plupart des pays arabo-musulmans reconnaissent déjà Jérusalem-Est comme la capitale de l'Etat que les Palestiniens appellent de leurs vœux.

«Nous rejetons et condamnons fermement la décision irresponsable, illégale et unilatérale du président des Etats-Unis reconnaissant Jérusalem comme la prétendue capitale d'Israël. Nous considérons cette décision comme nulle et non avenue», ont-ils ajouté.

Ils ont, en outre, estimé que la décision du président américain, Donald Trump, annoncée le 6



Le président turc Recep Tayyip Erdogan, le président palestinien Mahmoud Abbas et le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique Yousef Al-Othaimen/AFP

décembre, nourrissait «l'extrémisme et le terrorisme». C'est «un sabotage délibéré de tous les efforts visant à parvenir à la paix, nourrit l'extrémisme et le terrorisme et menace la paix et la sécurité mondiales». Ils ont aussi affirmé que Washington, en décidant cette mesure, qui va à l'encontre des résolutions internationales, «signe son retrait de son rôle de médiateur dans la quête d'un règlement de paix».

L'administration américaine «encourage ainsi Israël, la force occupante, à poursuivre la colonisation, l'apartheid et le net-

toyage ethnique dans les territoires palestiniens occupés en 1967», poursuit le communiqué. Président en exercice de l'OCI, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a accusé M. Trump d'avoir une «mentalité sioniste» lors de son discours de clôture du sommet.

Accusant M. Trump d'avoir «offert Jérusalem comme cadeau» au «mouvement sioniste», le leader palestinien, Mahmoud Abbas, avait, pour sa part, averti dans un discours d'une rare véhémence à l'encontre d'Israël et de l'administration américaine qu'il

n'y aurait «ni paix, ni stabilité» sans que la partie arabe occupée de la ville sainte ne soit reconnue comme capitale palestinienne. M. Erdogan, un ardent défenseur de la cause palestinienne, avait donné le ton dans son discours d'ouverture en qualifiant Israël «d'Etat d'occupation» et «d'Etat terroriste».

La mesure américaine a provoqué des manifestations dans plusieurs pays du Proche-Orient et des violences dans les territoires palestiniens et à Jérusalem. Quatre Palestiniens ont été tués et des centaines blessés depuis jeudi. Mais en dépit de la fermeté oratoire des participants, aucune mesure concrète n'a été annoncée par le principal groupement musulman dont les principaux membres sont, par ailleurs, de proches alliés des Etats-Unis.

Le monde musulman est profondément divisé et plusieurs pays, comme l'Arabie saoudite, tentent de cultiver de bons rapports avec l'administration Trump sur fond d'hostilité commune envers l'Iran. La Ligue arabe s'était déjà contentée, lors d'une réunion le week-end dernier, d'émettre une condamnation verbale, appelant les Etats-Unis à «annuler leur dé-

cision sur Jérusalem».

Appelant à ce que les pays présents «unissent (leurs) forces», le président iranien, Hassan Rohani, a déploré que «certains pays de notre région coopèrent avec les Etats-Unis et le régime sioniste». L'Iran ne reconnaît pas Israël et entretient des relations tendues avec l'Arabie saoudite.

Parmi la vingtaine de chefs d'Etat ayant répondu à l'appel de M. Erdogan figurent le président iranien, Hassan Rohani, le roi de Jordanie, Abdallah II, l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad al-Thani, ou encore le Libanais, Michel Aoun.

Le président du Soudan, Omar el-Béchir, était également présent au sommet, ainsi que le président du Venezuela, Nicolas Maduro, critique acerbe des Etats-Unis, mais dont le pays ne fait pas partie de l'OCI. En froid avec la Turquie, mais ne pouvant esquiver un sommet consacré à Jérusalem, l'Egypte a envoyé à Istanbul son ministre des Affaires étrangères, Sameh Choukry. L'Arabie saoudite était, elle, représentée par son ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères, Nizar Madani.

AFP

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

COMMERCE

L'OMC réfléchit à Buenos Aires sur son avenir

L'organisation de régulation du commerce mondial, minée par des conflits entre les États-Unis et la Chine, les deux plus grandes puissances commerciales mondiales, mais aussi entre Pékin et certains pays, réunit sa conférence ministérielle du 10 au 13 décembre, dans la capitale de l'Argentine, pour se pencher sur son futur.

Lors d'une conférence de presse marquant le début de la rencontre, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Brésilien Roberto Azevedo, a exprimé sa foi en son institution. Il a notamment affirmé qu'il croyait en ce système, parce qu'il a permis d'éviter « des protections unilatérales, des guerres économiques potentielles et une catastrophe économique ». De son côté, le président argentin, Mauricio Macri, a également pris la défense de l'institution critiquée par les États-Unis et souligné que « les problèmes de l'OMC se résolvent avec plus d'OMC, et non moins d'OMC ».

La délégation américaine est conduite à Buenos Aires par son représentant au Commerce, Robert Lighthizer, négociateur très critique à l'égard de l'OMC. Washington compte, à cette occasion, renégocier les accords commerciaux conclus sous l'égide de l'OMC, après s'être déjà retiré brutalement de l'accord de libre-échange

Asie-Pacifique et avoir forcé le Canada et le Mexique à renégocier l'accord Aléna.

L'OMC, chargée de réguler le commerce mondial, semble avoir perdu son influence, puisqu'elle ne parvient pas à régler les désaccords entre certains membres et la Chine, entrée dans ses rangs en 2001. A ce sujet, Américains et Européens reprochent à Pékin de soutenir excessivement ses industriels, ce qui leur permet de vendre certains de leurs produits, dont l'aluminium, à des prix dérisoires. Dans cette sorte de bras de fer, les États-Unis et les Européens sont réticents au souhait de Pékin qui cherche à obtenir à l'OMC le statut « d'économie de marché ».

Un autre problème majeur concerne les négociations entre l'Union européenne et les pays membres du Mansour (Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay). Les discussions pour un accord de libre-échange entre les deux parties, entamées dans les années 1990, ont certes avancé mais il y a des craintes de part et d'autre. Si les Européens redoutent un afflux de produits agricoles sud-américains, de la viande au biodiesel à base de soja, les industriels du Mercosur craignent, quant à eux, de ne pas pouvoir faire face à la concurrence de produits manufacturés en provenance de l'Europe.

Nestor N'Gampoula

CLIMAT

Eco-Oil Energie S.A pour une diminution de la dépendance alimentaire au Congo

En marge des négociations du sommet sur le climat, organisé conjointement par la France, les Nations unies et la Banque mondiale sur l'île Seguin, en banlieue parisienne, sont dressés des stands, du 12 au 14 décembre, au Palais des congrès de la Porte de Versailles.

Au stand de Eco-Oil Energie S.A, le leitmotiv sur le climat demeure de mettre en avant une volonté susceptible d'être un accélérateur de développement agricole.

Au travers du programme « Ecoplus », il s'agit de contribuer à la diminution de la dépendance alimentaire du Congo en facilitant et provoquant la mise en culture de milliers d'hectares de terres agricoles cultivables, indiquent les animateurs du stand.

Et de rappeler que, dans un tel respect de l'environnement, ce programme a pour objectif de redynamiser des filières autrefois productives et rentables, et d'améliorer les conditions de vie de la population concernée. « Pour atteindre cet objectif, une convention de partenariat équilibrée et durable est proposée à tous les exploitants et propriétaires de terres cultivables au Congo, quelles que soient leur taille



COP21, stand Eco-Oil Energie S.A. Parc des expositions de la Porte de Versailles en décembre 2017/credit photo : Marie Alfred Ngoma

et leur filière », explique Éric Raulet, consultant de la société congolaise. Le but final est d'obtenir de meilleures récoltes en qualité et quantité, grâce aux moyens matériels importants mis à disposition par Eco-Oil Energie.

La société a mis en place un mécanisme pouvant « garantir l'optimisation et la synergie de l'utilisation de fonds ». Ainsi, de par son action concrète et sa présence sur le terrain, elle optimise les sources de financement gouvernementales ou non, privées ou publiques. Elle se positionne comme caution, engagée au rachat des récoltes. Dans la séance de rattrapage de

la COP21 à Paris, cet exemple innovant sur le climat peut être présenté comme modèle d'intégration d'une approche inclusive ciblant l'ensemble de la population et des acteurs économiques au travers de la segmentation du programme de Ecoplus.

Au niveau de la sous-région, Eco-Oil Energie soutient la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Car, estime-t-elle, il s'agit de redéfinir les bases d'une économie collaborative associant exploitation raisonnée des forêts et gestion durable des eaux des côtes maritimes, du fleuve Congo et de ses affluents.

Marie Alfred Ngoma

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

Un immeuble urbain non bâti cadastré parcelle n° 3, bloc 01, section A, superficie 500m², objet du titre foncier n° 32680, sise avenue de l'indépendance à Dolisie.

MISE A PRIX : 50.000.000 FCFA

POURSUITE ET DILIGENCE DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « B.C.H. », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENGA Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

DATE ET LIEU :

Le Jeudi 28 décembre 2017 à 08 heures,

Par devant Maître Bedel KAMBA, Notaire à la Résidence de Brazzaville en son étude sise au 220 avenue Nelson MANDELA, lequel fait élection en l'étude de Maître SINDIKA LOUBOTA, étude sise à Dolisie ex-garage MASSALA, Centre-ville.

EN EXECUTION DE :

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire, délivrée par Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, en date du 28 septembre 2016.

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice Commissaire-priseur à la résidence à Pointe-Noire, en date du 23 mai 2017, enregistré et publié le 14 Juin 2017 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire.

BIEN SAISI SUR :

Monsieur GAMBOUMBA Alain Joël, de nationalité congolaise, domicilié à Poine-Noire, au n°50, rue Maloundou, quartier la Base Aérienne, gérant de la Société GAB Services Express SARL.

Pour toute information, contacter le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENGA, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond-point Lumumba centre-ville vers la société NANA Boutique, BP : 1136, Tél : 220011961 / 220011982, email : cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo, Avocat poursuivant.

Fait et signé le 07 décembre 2017

Par l'Avocat poursuivant soussigné.

Me Magloire SENGA

DROITS DE L'HOMME AU CONGO

Une délégation de l'UE visite deux structures d'accueil

La mission conduite par l'ambassadeur Saskia de Lang s'est rendue, le 8 décembre à Brazzaville, à l'espace Jarrot et au Guichet unique d'assistance aux victimes de violences.

Les deux structures visitées œuvrent pour la promotion des droits de l'homme et sont porteuses de projets co-financés par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH), par le truchement de la représentation de l'Union européenne (UE) au Congo. La visite des projets « *Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant en République du Congo* » et « *Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises* » entre dans le cadre de la célébration de la Semaine des droits de l'homme au Congo, qui se tient du 1er au 13 décembre.

Un cadre pour protéger les enfants vulnérables

L'espace Jarrot, centre d'écoute des mineurs, est un cadre de protection et de promotion des droits de l'enfant, particulièrement de jeunes garçons. Ce centre est bénéficiaire du projet « *Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant en République du Congo* » porté par la fondation d'Auteuil, en partenariat avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants de la rue.

Co-financé par l'UE à hauteur

de 153 millions FCFA sur 225 millions du budget total, ce projet vise à interpeller sur le phénomène des enfants de la rue qui, selon ses initiateurs, a connu une expansion ces dix dernières années, avec plusieurs centaines d'enfants de 8 à 18 ans identifiés, principalement à Brazzaville et Pointe-Noire. « *Le défi majeur demeure l'accompagnement et la prise en charge des enfants en situation vulnérable au Congo, l'amélioration de leurs conditions de vie, et le changement des mentalités et des normes sociales* », notent les initiateurs du projet.

L'objectif final de ce projet est de sensibiliser l'opinion publique congolaise aux questions des droits des enfants et mobiliser les acteurs sociaux sur la situation des enfants vulnérables ; capitaliser sur les échanges et les bonnes pratiques pour améliorer leur protection ; enfin, contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Une action pour soutenir les femmes victimes de violence

Pour un budget de 332 millions FCFA, co-financé par l'UE à la somme de 253 millions FCFA, le projet « *Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises* » contribue à l'amélioration du respect des droits des femmes et filles congolaises, conformément aux engagements internationaux et nationaux.

Piloté conjointement par Ac-



La délégation de l'Union européenne en visite à l'Espace Jarrot

tions de solidarité internationale (Asi) et Azur développement, ce projet ambitionne de former seize mille personnes aux manifestations de violences à l'encontre des femmes et des filles ; et de voir sept cents femmes victimes de violences bénéficier d'une prise en charge globale dans le cadre du Guichet unique sur Brazzaville et Pointe-Noire. Dans son projet, le Guichet unique entend relativement présenter aux autorités un rapport semestriel sur les violences commises.

Les bénéficiaires sont : mille huit cents femmes issues des groupes vulnérables dont six cents séropositives, six cents professionnelles du sexe et six cents autres en situation d'han-

dicap ; deux mille cent soixante femmes des arrondissements de Brazzaville (Talangaï, Moundali, Makélékélé, Mfilou et Nganga Lingolo) et de Pointe-Noire (Lumumba, Tié-Tié, Loandjili et Ngoyo) ; trois mille deux cent quarante enfants dont 50% de filles ; deux mille cent soixante leaders de quartiers ; deux cent soixante-dix policiers et gendarmes, deux cent soixante-dix professionnels de santé et six mille auditeurs des émissions radio.

Pour un accompagnement psychologique, juridique et judiciaire, le Guichet unique entend renforcer la société civile et les acteurs non-étatiques pour permettre aux femmes et aux jeunes filles des deux prin-

cipales villes du pays de bénéficier d'une protection de qualité contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles. Une action qui se définit sur trois axes : la prévention, la protection et le plaidoyer.

L'IEDDH a pour objectif de soutenir la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays n'appartenant pas à l'UE. Depuis 2015, date à laquelle cet instrument a été instauré pour la première fois au Congo, l'IEDDH a mobilisé environ 1550 millions FCFA via deux appels à propositions, co-finançant ainsi sept projets, dont les deux projets sus-cités pour une durée de trois ans.

Josiane Mambou Loukoula

Plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort au Congo

Dans le cadre de la semaine européenne des droits de l'Homme, l'ambassade de France, en collaboration avec le ministère de la Justice, a organisé le 13 décembre à Brazzaville, une conférence sur le thème : « abolition de la peine de mort, démarche de ratification du deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques (OP2) ».

Animée par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, la conférence avait pour objectif de présenter une démarche de ratification. A cet effet, les participants ont échangé sur la nécessité d'impliquer les autorités administratives, les parlementaires congolais, la société civile dans le processus de ratification du deuxième protocole facultatif (OP2).

En effet, le Congo fait partie des pays africains dont l'engagement a permis d'abolir la peine de mort, dans sa Constitution de 2015. Toutefois, ce pays n'a pas encore ratifié le deuxième protocole facultatif (OP2) se rappor-

tant au pacte international relatif aux droits civils et politiques.

« *Nous sommes appelés à appuyer les efforts de tous nos partenaires pour soutenir ce plaidoyer, et parvenir à convaincre nos autorités afin que cet instrument soit ratifié, pour permettre au Congo d'entrer dans le cercle du mouvement des abolitionnistes* », a déclaré Philippe Ongagna, directeur général des droits humains et des libertés fondamentales, qui exposait sur le processus de ratification de l'OP2 au Congo.

Il a expliqué la manière dont

l'abolition de la peine de mort en France a déclenché en 1981, une prise de conscience collective des universitaires, juges et intellectuels congolais. C'est à partir de 1982, a-t-il dit, que le Congo a immédiatement arrêté l'exécution de la sentence capitale, soit un an après l'abolition de la peine de mort en France. En 2010, ce pays a voté la résolution 65/206 relative au moratoire des exécutions de la peine de mort à l'Assemblée générale des Nations unies.

Faisant l'état de lieu de cette sentence dans la sous-région d'Afrique, Christian Loubassou, président national de la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat), a indiqué qu'en dehors du Congo, les pays abolitionnistes sont : Sao Tomé-et-Principe, Angola,

Rwanda, Burundi et Gabon. « *Devant ces résultats mitigés, au niveau de la sous-région, il est nécessaire d'interpeller nos autorités afin qu'elles abolissent la peine de mort et ratifient l'OP2. En tant qu'activiste des droits de l'Homme et abolitionniste, j'espère à l'abolition de la peine de mort* », a-t-il assuré.

Si de nombreux pays l'ont abolie, d'autres recourent toujours à la sentence capitale. En 2016, au moins 1032 personnes ont été exécutées selon Amnesty International. Cinq pays sont responsables de la plupart des exécutions : la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Irak et le Pakistan. Pour la première fois depuis 2006, les Etats-Unis ne font plus partie de ce quintet de tête. Plus des deux tiers des Etats dans le monde ont aboli, en droit ou en pratique,

la peine de mort. A ce jour, selon, Nicolas Perron, directeur des programmes de l'ONG Ensemble contre la peine de mort, 106 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes, 7 l'ont abolie pour les crimes de droit commun et 29 respectent un moratoire sur les exécutions capitales, soit 142 pays au total. La peine de mort demeure appliquée dans 57 pays et territoires dans le monde. Le 7^e congrès mondial contre la peine de mort se tiendra en Belgique. Depuis 2001, il réunit société civile internationale, politiques, juristes, pour élaborer les stratégies abolitionnistes des années prochaines à l'échelle nationale, régionale et internationale, et dire à la planète la nécessité de l'abolition universelle pour un monde de progrès et de justice.

Yvette Reine Nzaba

MONNAIE ÉLECTRONIQUE

La Cémac enregistre une forte progression des transactions

Les transactions par monnaie électronique ont connu une progression de 208% sur les neuf premiers mois de l'année 2017, dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), révèle la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

De janvier à septembre de l'année en cours, la monnaie électronique a été utilisée dans plus de 203 millions de transactions, contre quelque 97,8 millions pour toute l'année 2016, indique la BEAC dans un rapport publié le 8 décembre. La finance numérique est en pleine progression dans la sous-région d'Afrique centrale. Le volume des opérations dans cette période de l'année représente, quant à lui, un montant global de 3 160 milliards de francs CFA, contre 1 631 milliards de francs CFA pour toute l'année 2016. La BEAC précise que sur ce montant, 97% au moins proviennent du mobile money, c'est-à-dire des transactions via smartphones. L'institut d'émission souligne qu'il s'agit du moyen par excellence des transferts d'argent par monnaie électronique, « car 99% de ceux-ci sont effectués par ce service ».

À en croire le rapport de cette institution financière, sur cette même période, les recharges de porte-monnaie électroniques, qui représentent les dépôts en espèces de la clientèle dans les points de vente, ont atteint 1 247 milliards de FCFA, soit 512 milliards de plus par rapport à toute l'année 2016, dont 1 171 milliards FCFA (94% environ) pour le mobile money, contre 663 milliards de

FCFA pour l'année écoulée. Dans le même sillage, les paiements en monnaie électronique ont dépassé 162 milliards de FCFA, contre 121 milliards en 2016, dont 93% via le mobile money. La BEAC révèle également que le nombre de porteurs de monnaie électronique a grandement évolué, passant de 12,6 millions d'inscrits à la fin de 2016, à 15,1 millions en septembre 2017. Pour l'institution financière multilatérale sous-régionale, les chiffres relevés prouvent surtout une très grande disparité entre les pays de la zone. Alors qu'aucun établissement n'est autorisé à émettre de la monnaie électronique en Guinée équatoriale, par exemple, en Centrafrique, il n'y en a qu'un seul, lancé en avril 2016.

Par contre, durant la période revue, le Cameroun accapare 70% des 34 114 points de services de monnaie électronique à travers la zone Cémac. Pour la BEAC, ce chiffre est « en deçà de la réalité, car chez certains opérateurs, il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de revendeurs (appelés "call box" au Cameroun) affiliés aux grossistes ». Selon le rapport de la Banque, le Cameroun et le Gabon affichent respectivement 49% et 41% de l'ensemble des parts occupées par le mobile money dans la zone Cémac. De quoi prouver l'évolution de l'encours de la monnaie électronique et donc de la confiance grandissante de la population en ce moyen de paiement, dans une région où le taux de bancarisation est relativement faible, avec une moyenne de 5 à 7%.

Josiane Mambou Loukoula

COOPÉRATION MILITAIRE

La Russie prête à soutenir la reconstruction de l'armée centrafricaine

Alors que l'embargo sur les armes imposé à la Centrafrique n'est pas encore levé, les autorités russes ont demandé au Conseil de sécurité l'exemption à cette mesure afin d'équiper deux unités de l'armée de ce pays en cours de formation, a-t-on appris de sources diplomatiques onusiennes.

D'après le gouvernement russe, une première livraison pourrait intervenir dès le 18 décembre, et deux autres sont prévues les 1er février et 1er avril. Ces livraisons devant permettre d'équiper 1300 hommes comprendront notamment 900 pistolets Makarov, 5200 fusils d'assaut AKM, 140 armes de précision, 840 fusils mitrailleurs Kalachnikov, 270 lance-roquettes RPGs, 20 armes anti-aériennes ainsi que des munitions. La Russie a aussi proposé d'entraîner l'armée centrafricaine

à l'utilisation de ces armes, un projet qui doit encore recevoir un feu vert de l'ONU. Pour l'instant, et selon une source diplomatique, la décision d'accepter la demande de la Russie a été mise sous « procédure de silence », en attendant qu'elle soit adoptée par le Conseil de sécurité. La même source indique que la France a récemment rompu une première procédure de silence pour demander des précisions aux dirigeants russes. Quant aux autorités françaises, si l'embargo sur l'acquisition d'armes, instauré en 2013, doit faire l'objet d'exemptions, il faut que ce processus soit étroitement encadré et contrôlé. En novembre dernier, le Conseil de sécurité avait prolongé d'un an sa force de paix en Centrafrique, la Minusca, en la renforçant de 900 militaires. À terme, cette mission doit être remplacée par

les Forces armées centrafricaines (FACA) puisque le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra avait promis en octobre que les premières forces formées par l'Union européenne seraient déployées dans son pays dans un bref délai malgré l'embargo.

Rappelons que la Centrafrique est enlisée dans un conflit depuis le renversement, en 2013, du président François Bozizé, par une coalition pro-musulmane (l'ex-Séléka), qui a entraîné une contre-offensive des antibalaka ou antimachettes, milices animistes et pro-chrétiennes. Mais les interventions armées de la France (2013-2016) et de l'ONU ont permis de réduire les violences qui ont fait plus de 600 000 personnes déplacées alors que 500 000 se sont réfugiées dans des pays voisins.

Nestor N'Gampoula

La Banque mondiale ne financera plus l'exploration et l'exploitation de pétrole et de gaz après 2019

L'annonce de l'arrêt de financement de ces énergies a été faite le mardi à l'occasion du sommet climat de Paris.

L'institution multilatérale souhaite ainsi « aligner sur les objectifs de l'accord de Paris » les financements qu'elle accorde aux Etats, a-t-elle expliqué dans un communiqué. Si de plus en plus d'acteurs financiers affichent leur volonté de se désengager du charbon, énergie la plus polluante, la Banque mondiale est la première banque à prendre un tel engagement

dans l'exploration et la production de pétrole et de gaz.

Toutefois, dans certaines « circonstances exceptionnelles », la banque pourra continuer de financer des projets dans le gaz « dans les pays les plus pauvres où il y a un bénéfice clair en terme d'accès à l'énergie », et à condition qu'ils ne soient pas en contradiction avec les engagements de ces pays dans l'accord international de Paris sur le climat, signé en 2015.

En 2016, les financements de la Banque mondiale dans l'indus-

trie pétrolière et gazière ont représenté près d'1,6 milliard de dollars, soit moins de 5% de la totalité des financements accordés la même année. Par ailleurs, à partir de l'an prochain, l'institution publiera tous les ans les émissions de gaz à effet de serre des projets qu'elle finance dans les secteurs les plus émetteurs, comme l'énergie, a-t-elle encore annoncé.

Elle va également généraliser la prise en compte d'un prix interne du carbone dans ses futurs investissements.

AFP

Arrêt sur image



Venu à Brazzaville prendre part à la 14^e édition du festival Mantsima sur scène, M. Louis Georges TIN, président du Conseil représentatif des associations noires (CRAN) a visité Le Musée-Galerie du Bassin du Congo. Il a, par ailleurs, mentionné quelques mots dans le livre d'or : « Beaucoup d'œuvres sont ici, mais tant d'autres sont ailleurs, volées, pillées, arrachées. Mais la restitution est en marche, nous l'avons obtenu, le président Macron s'y est engagé. Travaillons y, ensemble! »

INSÉCURITÉ DES MIGRANTS EN LIBYE

L'Europe accusée de complicité

Pour reprocher le gouvernement européen qui a placé une garde autour des côtes libyennes d'être impliqués dans l'organisation du trafic d'êtres humains, l'Amnesty international a fait une déclaration, le mardi 12 décembre, accusant l'Europe de complice dans la détention des migrants dans des conditions épouvantables dans ce pays.

« Les gouvernants européens sont complices de la torture et des abus endurés par des dizaines de milliers de réfugiés et de migrants détenus par les autorités libyennes et de l'immigration organisée dans des conditions épouvantables en Libye », a indiqué le rapport de l'Amnesty international.

En effet, cette ONG qui œuvre dans le cadre des droits de l'homme accuse l'Europe de soutenir un système sophistiqué d'abus et d'exploitation des réfugiés et des migrants. Car, cette exploitation est organisée par des garde-côtes, des responsables des centres de détention et des trafiquants, en ayant pour objectif principal d'empêcher les migrants de traverser la Méditerranée.

« Des dizaines de milliers de personnes sont détenues indéfiniment dans des centres de détention surpeuplés où elles subissent des sévices systématiques », a déclaré le directeur d'Amnesty international pour l'Europe, John Dalhuisen avant d'ajouter que les gouvernants européens ne

sont pas seulement au courant de ces abus, mais ils en sont conscients et complices. Tirant l'attention des responsables européens, l'Amnesty international a rappelé que les gouvernants européens doivent repenser leur coopération avec la Libye, notamment en matière d'immigration et permettre aux personnes de se rendre en Europe par les voies légales ceci, en réinstallant des dizaines de milliers de réfugiés. Pour ce faire, ils doivent insister pour que les autorités libyennes mettent fin aux arrestations arbitraires et à la détention de réfugiés ainsi que des migrants.

« Nous demandons la libération immédiate de tous les ressortissants étrangers détenus dans les centres de détention en Libye. Depuis fin 2016, les États membres de l'Union Européenne, notamment l'Italie ont mis en œuvre une série de mesures visant à fermer la route migratoire via la Libye et la Méditerranée centrale, sans se soucier des conséquences pour les personnes bloquées en Libye. », a déclaré John Dalhuisen.

Selon l'Amnesty international, l'Etat européen a fourni à la Libye leur assistance pour lutter contre l'immigration clandestine à travers la gestion des centres de détention en Libye et ont formé et fourni des équipements aux garde-côtes libyens pour qu'ils interceptent les migrants en mer.

Rock Ngassakys

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

La Libye durcit ses mesures

Les forces armées basées dans l'est de la Libye ont entamé, le 10 décembre, des patrouilles le long de la frontière sud du pays pour lutter contre la contrebande et le trafic d'êtres humains.

« Des patrouilles militaires organisées par le bataillon Subul Assalam ont débuté dimanche près de la ville de Koufra, dans le sud-est du pays. Les activités de contrebande qui se déroulent dans la région nuisent à la prospérité de la Libye dans des proportions effrayantes », a affirmé Saeed Wanis, un officier de l'armée, soulignant qu'il était très difficile de sécuriser cette zone « en raison des étendues désertiques, qui exigent un grand nombre de soldats ».

Le bataillon Subul Assalam

a émis, la veille, un communiqué menaçant à l'attention des trafiquants d'essence et d'êtres humains, affirmant qu'il ne « tolérerait aucun contrebandier » et que « les patrouilles militaires se poursuivraient 24 h sur 24 ». « Au cours des derniers jours, nous avons réussi à saisir neuf camions citernes chargés d'essence se dirigeant vers le Tchad à la périphérie de Rubiana, à 400 km à l'ouest de Koufra », a ajouté le bataillon.

Le sud de la Libye est le théâtre de nombreuses activités de trafic d'essence et de migrants, notamment en raison de ses vastes étendues désertiques et des conditions de sécurité précaires.

Josiane Mambou Loukoula

NIGER

L'avion atlantique2 redéployé à Niamey

Le dispositif déployé de nouveau sur le théâtre des combats en appui aux forces terrestres s'inscrit dans le cadre de l'opération Barkhane, a-t-on appris.

L'équipe a d'ailleurs mené une première mission au-dessus de la bande sahélo saharienne. La mission a consisté en un travail de renseignement et de reconnaissance. Mais ses capacités et l'expérience de ses équipages en font un excellent vecteur pour sonder la profondeur d'une zone désertique aussi vaste que l'Europe, dit-on.

L'ATL2 est également doté d'un très grand rayon d'action, d'une longue endurance (jusqu'à 14 heures de vol) et d'une grande souplesse d'emploi, ajoute-t-on. Grâce à ses capteurs, il peut intercepter des communications radios et satellitaires, détecter les émissions radars, ou encore collecter du renseignement par imagerie haute

définition et infra-rouge.

Le capitaine de corvette Hubert, chef du détachement ATL2 à Niamey a expliqué ce qui fait la force de cet avion: « Les nombreux capteurs dont il dispose sont complémentaires, à la fois entre eux, mais aussi avec les différents moyens de renseignement de la force. Cela permet la multiplication des sources de renseignement et la corrélation des renseignements captés. »

Le dispositif déployé sur la bande sahélo permet « de réarticuler et d'adapter en permanence son dispositif, en fonction des renseignements dont il dispose, pour faire peser une pression opérationnelle continue sur les groupes armés terroristes », selon les spécialistes. Pour la première fois, ATL2 a été déployé dans le cadre de l'opération Vignemale, en vue d'acquiescer du renseignement sur les activités des groupes armés terroristes dans la BSS.

La capitaine de corvette Fa-

brice, chef du détachement au Niger présente la valeur ajoutée de l'avion : « La plus-value de l'ATL2, outre le fait de multiplier les missions et donc les informations récoltées, c'est sa capacité multi-capteurs ».

Lancée en août 2014, sous la conduite de la France, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso).

Elle regroupe environ 4 000 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.

Noël Ndong

APPEL À FILMS

Des cinéastes seront à l'honneur au festival Ecrans noirs

Le rendez-vous du film africain, le 22e du genre, aura lieu du 14 au 22 juillet 2018 à Yaoundé et à Douala, au Cameroun.

Le festival Ecrans noirs permet aux professionnels du 7^e art de s'enrichir de toutes les activités annexes développées en dehors des salles de projection, notamment les marchés de films, ateliers de formation, colloques, rencontres professionnelles, résidences d'écriture, etc.

Le festival est ouvert à tous les films réalisés par des Africains ou des membres de la diaspora africaine, de format long et court métrage, dans les genres fiction, documentaires et séries. L'évènement met en exergue de nombreux prix et récompenses. Un écran d'honneur, dénommé Prix Charles Mensah (500 000 FCFA + un trophée + un parchemin) est éventuellement attribué à un cinéaste, un comédien ; à tout autre professionnel

ou organisation œuvrant dans le domaine du cinéma.

Les films doivent porter sur l'Afrique, les communautés africaines ou les communautés de la diaspora. Ils doivent comporter un casting africain significatif ou ayant l'Afrique pour décor principal ; être produits après le 1er janvier 2016. S'agissant des films non camerounais, ils ne doivent jamais être diffusés en salle ou en plein air sur le territoire camerounais. La sélection de ces films se fera sur la base de soumissions reçues avant le 28 février 2018.

Une fiche d'inscription est disponible sur le site www.ecransnoirs.org, elle doit être remplie et accompagnée des pièces suivantes : La fiche technique et artistique du film, la biofilmographie du réalisateur, et éventuellement du ou des scénaristes et même des comédiens principaux, une biofilmographie du producteur ou un Curriculum Vitae (C V) de la

société de production, une documentation relative au film (Synopsis, photos, affiche), un lien privé de visionnage du film pour la sélection, à envoyer obligatoirement aux deux adresses électroniques suivantes : programmation@ecransnoirs.org et ecransnoirscmr@gmail.com

La durée des films documentaires doit être de 52 mn minimum, des films « court métrage de fiction » ne peut excéder 30 mn. Un même réalisateur ne peut présenter plus d'un film dans une même catégorie. Si deux ou plusieurs de ces films venaient à être sélectionnés, il devrait en choisir un.

La sélection officielle sera proclamée le 25 mai 2018.

Fondé en 1997 par l'association Ecrans Noirs, ce festival est devenu en 2008 un des rendez-vous annuels incontournables du 7^e art en Afrique centrale.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Davido sera à Brazzaville en mars prochain

Le concert que livrera la star nigériane Davido le 10 mars 2018, en République du Congo, s'inscrit dans le cadre d'une tournée africaine qu'organise Sony music, une maison de production internationale. Le directeur du bureau Live Afrique francophone de Sony music, Guy Constant Neza, en a informé le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Mouyongo, lors d'une audience, le 12 décembre à Brazzaville. « C'était important d'en parler avec le mi-

nistre congolais en charge de la Culture pour qu'il nous aide à organiser l'évènement de façon efficace. Il a promis de nous soutenir », a affirmé Guy Constant Neza. Sur douze pays ciblés au départ, six seulement ont été retenus pour célébrer cet évènement. Il s'agit notamment du Cameroun, du Congo, du Rwanda, du Sénégal et de la République démocratique du Congo (RDC). Cette maison de production se dit disposée à signer avec les ar-

tistes congolais, talentueux.

Rappelons que c'est suite à la signature très médiatisée de pop star nigériane Davido que Sony Music avait annoncé l'ouverture d'un bureau des opérations pour l'Afrique de l'ouest. Situé à Lagos, au Nigeria, ce bureau fait partie des plans de l'entreprise pour marquer encore plus sa présence sur le continent africain.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ PUBLIQUE

La plus forte urgence humanitaire attendue en 2018

Frappés de malnutrition aiguë sévère, au moins 400.000 enfants congolais de moins de cinq ans pourraient mourir d'ici 2018 s'ils ne sont pas assistés par des interventions sanitaires et nutritionnelles, à en croire l'Unicef.

« Alors que 77 personnes par minute sortent de l'extrême pauvreté en Asie, 3,6 personnes y tombent chaque minute en RDC ». Cette phrase chargée de signification de Samy Badibanga traduit une réalité de terrain souvent ignorée, celle de la pauvreté extrême dans laquelle pataugent de nombreux Congolais, tant à Kinshasa que dans le Congo profond. Au-delà de la simple description, c'est une mise en garde que lance l'ex-Premier ministre à l'endroit des autorités politiques actuelles face à l'extrême gravité que représente la situation humanitaire dans le pays. Une situation qui n'incite guère à l'optimisme au regard des signaux alarmants provenant de certains coins de la République où les habitants côtoient la mort au quotidien.

Jamais la RDC ne s'est aussi mal portée sur le plan humanitaire. Déplacement record de populations, de centaines de milliers d'enfants en danger de mort, ONG sous financées, État sans moyen, etc., un chapelet des faits qui renseignent sur l'état chaotique dans lequel se retrouve aujourd'hui le pays,



Les besoins humanitaires se font de plus en plus pressants en RDC

du fait d'une insouciance quasi généralisée. Au seuil de l'année 2018, il y a de quoi redouter une vraie catastrophe si la tendance persistait. Le pays, faut-il le dire, a du mal à se relever après les dommages causés par les trois conflits armés successifs qui l'ont secoué notamment avec la recrudescence de l'activité des groupes armés dans les deux Kivu, sans oublier la crise au Kasai avec le phénomène Kamuina Nsapu ainsi que le conflit Bantous/Pygmées dans le Tanganyika (sud-est).

Près de quinze mois durant, le pays s'est retrouvé dans cet engrenage mortel sur fond de violences d'une rare intensité ayant entraîné entre 2016 et 2017, les plus forts déplacements internes de populations

au monde. D'après le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) et le Conseil norvégien des réfugiés, le déplacement massif des populations qu'a connu la RDC serait plus important que celui vécu en Syrie, en Irak ou au Yémen.

Aujourd'hui plus qu'hier, les besoins humanitaires se font ressentir cruellement en RDC et plus particulièrement dans le Grand Kasai. Le retour des déplacés ayant fui les combats entre les forces de sécurité et les milices de Kamuina Nsapu ne s'effectue pas sans anicroches. Venus pour la plupart de l'Angola où ils ont trouvé refuge, ces hommes et ces femmes qu'accompagnent leurs dépendants manquent de tout jusqu'aux produits de première

nécessité. Leur prise en charge alimentaire pose problème. « Les conditions ne devraient pas s'améliorer avant juin 2018, car les saisons de plantation en 2017 ont été perdues », selon le Fonds des nations pour l'enfance (Unicef). Frappés de malnutrition aiguë sévère, au moins 400.000 enfants de moins de 5 ans pourraient mourir d'ici 2018 s'ils ne sont pas assistés par des interventions sanitaires et nutritionnelles.

L'Unicef prend les devants

D'où le cri d'alarme lancé par l'Unicef pour susciter l'intérêt de la communauté internationale par rapport à cette situation alarmante qui requiert une intervention d'urgence. Le Programme alimentaire mondial (PAM), quant à lui, parle de

250.000 enfants en danger de mort dans les prochains mois dans le Kasai. Dans ce pays où chaque année 160.000 enfants meurent de causes liées à la malnutrition selon les récentes statistiques onusiennes, tout atterroissement est de nature à compliquer la donne et hypothéquer les chances de survie des enfants malades. Entre-temps, l'épidémie de choléra n'arrête de faire des victimes. 1.055 décès pour 50.507 cas suspects ont été recensés en 2017 dans 23 des 26 provinces du pays, d'après le ministère de la Santé.

Là où le bât blesse, c'est que de nombreuses ONG humanitaires opérant dans la région ne sont pas financées à la hauteur des besoins à faire face. L'Unicef, pourtant très présente dans le Kasai, a affirmé n'avoir « reçu que 15% du financement nécessaire pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants en 2017 ». D'autres, à l'image de Médecins sans frontière (MSF) ont carrément décidé de réduire leur personnel dans certains de leurs projets au Nord-Kivu. L'instabilité de la région avec des incidents sécuritaires récurrents contre les membres des ONG humanitaires complique sérieusement l'accès des populations aux soins. La RDC compterait actuellement quatre millions de déplacés, avec une progression de 1,7 million cette année, d'après des sources. Dossier à suivre.

Alain Diasso

SANCTIONS DE L'UE CONTRE SEIZE OFFICIELS CONGOLAIS

La RDC n'exclut pas des mesures de rétorsion

Invité, le 12 décembre, du journal Afrique sur France 24, Léonard She Okitundu, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale, a appelé à la levée de la décision européenne, parce que non conforme aux principes qui président au partenariat RDC-UE.

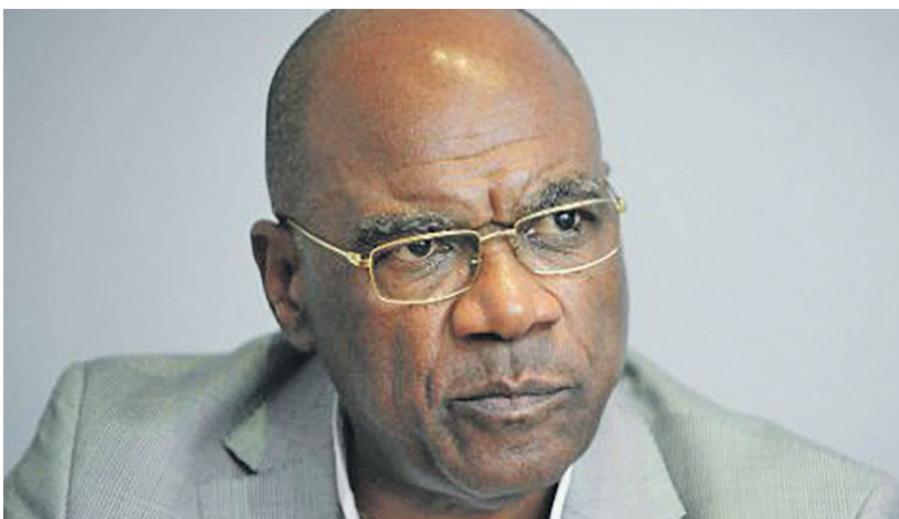
La décision de l'Union européenne (UE) de prolonger les sanctions contre la République démocratique du Congo (RDC) jusqu'au 12 décembre 2018 a été très mal digérée dans les milieux officiels congolais. Conséquence : les seize autorités politico-mi-

litaires concernées attendront jusque fin 2018 pour espérer la levée du gel de leurs avoirs ainsi que celle de l'interdiction de visa pour l'UE. Incriminés par l'UE « en réponse aux entraves à une sortie de crise consensuelle », le ministre de l'Intérieur Ramazani Shadari, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende ou encore le directeur de l'Agence nationale de renseignement (ANR) Kalev Mutond et autres personnalités citées par l'UE sont tenus de prendre leur mal en patience autant que les membres de la garde républicaine, de l'armée ou de la police congolaise concernés.

Prenant la défense de l'État congolais et des personnalités congolaises mises en cause dans une intervention mardi sur France 24, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires

étrangères et de l'Intégration régionale a minimisé la portée de cette décision et envisagé des mesures de rétorsion à l'encontre de l'UE. « Les mécanismes du partenariat entre l'UA et l'UE exigent qu'il y ait un dialogue et des consultations permanentes quand il y a un problème. Infliger des sanctions contre un gouvernement souverain, nous ne pouvons le tolérer. Nous n'excluons pas des mesures de rétorsion contre l'Union européenne », a-t-il martelé. Sans ambages, il a plaidé pour la levée pure et simple desdites sanctions à ses yeux inacceptables et inopportunes, voire contre-productives. Elles ont violé, a-t-il déclaré, les principes qui président au partenariat RDC-UE. « Nous entrerions dans un engrenage où les sanctions appelleraient ipso facto des mesures de rétorsion correspondantes », a-t-il ajouté.

A.D.



She Okitundu

RUMBA PARADE

La 4^e édition va investir l'avenue de la Nation

La clôture, cette soirée du 16 décembre est voulue plus populaire, à la différence des deux premières prévues dans la cour de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles, va se tenir juste devant son entrée le long de la rue.

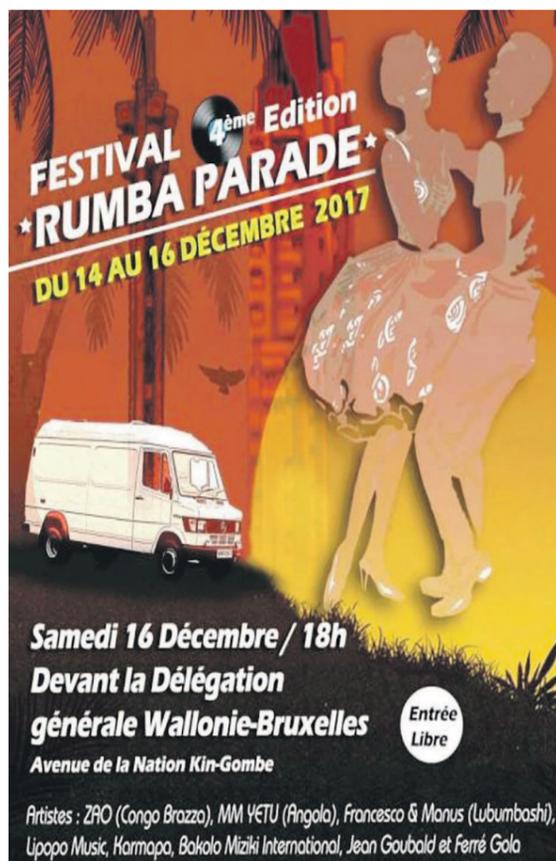
L'affiche plutôt bien variée de samedi devrait plaire au grand public. L'on aurait même un peu de mal à dire qui des quatre noms annoncés est la tête d'affiche. En effet, du « Prince de la rumba », le Karmapa, Zao du Congo-Brazza, au Groupe Bakolo Miziki en passant par Francesco et Manus de Lubumbashi, il y en aura pour tous les goûts. Et qui plus est, osera-t-on affirmer, pour toutes les générations. Ainsi, cette soirée de clôture initialement prévue à Plazza village à 16h délocalisée vers l'avenue de la Nation et décalée de deux heures, soit 18h, devrait même accueillir plus de monde, pensent certains mélomanes qui prennent déjà rendez-vous.

Ouverte au grand public, la soirée de samedi ne manquera assurément pas de drainer du monde. Il y aura les deux précédentes, celles des 14 et 15 décembre pour donner envie à ceux qui ne seront pas dans l'enceinte de la Délégation générale. Car c'est dans sa cour, comme toutes les trois éditions précédentes, que Rumba parade s'était tenu. L'événement a toujours semblé être confiné dans cet espace jugé trop étroit. Et pour preuve, le festival a toujours fait des mécontents. Une petite foule s'est à chaque fois agglutinée devant le portail ne pouvant pas accéder à la cour sans carton d'invitation. Bien que la musique

soit distillée dans les deux kilomètres à la ronde, se trouver là derrière la grille et ne pas pouvoir y entrer et entrevoir le podium à défaut de l'avoir en face de soi, pour les plus chanceux, en a toujours énervé plus d'un. Ce, au point que pour certains, il y avait comme un goût d'injustice d'ailleurs mal digéré s'il faut considérer les récriminations des uns et des autres.

Ferre et Jean Goubald

Rappelons que la 4^e édition du Festival Rumba Parade se tiendra du 14 au 16 décembre. L'ouverture des portes, ce jeudi, se fera au son de Lipopo Music à 19h. Un seul groupe à l'affiche pour cette grande première qui d'ordinaire est lancée par quelques discours qui grignotent quelques bonnes petites minutes, mais de plus, en milieu de semaine, ce n'est pas trop évident de garder le public longtemps. Par contre en début de week-end, vendredi, les choses sérieuses commenceront et resteront tard au dehors, il pourra se le permettre sans avoir à y réfléchir par deux fois. Ainsi, la programmation déjà plus enrichie va accueillir le groupe MM Yetu d'Angola, Jean Goubald et Ferre Gola. Il va sans dire qu'avec pareille affiche, la cour de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles



L'affiche de la 4^e édition de Rumba Parade recevra du monde. Il y a fort à parier que des mécontents, il n'en manquera pas encore une fois. Savoir déjà que chacun des deux artistes pourrait à lui seul entraîner assez de monde au lieu du concert. Du reste, chacun d'eux a son public, même s'il est plus probable que les fanatiques de Ferre soient tout aussi séduits par la mu-

sique de Jean Goubald que le contraire. Et la curiosité, ce sera la formation musicale angolaise MM Yetu qui, à ce qu'il paraît, allie à la perfection musique traditionnelle et moderne. Ferre qui est, sans conteste, l'une des plus belles voix de la rumba actuelle attirera assurément du monde tout autant que Jean Goubald, même s'il n'évolue pas à proprement parler dans le registre de la rumba mais sait y faire des envolées plutôt réussies à l'instar d'Elou. Ce dernier est également très apprécié pour son humour subtil qui plaît beaucoup aux Kinois qui à chaque concert lui exigent au moins une blague.

Par ailleurs, signalons que par-delà la belle affiche qu'elle s'est offerte cette année, Rumba parade a su s'attirer la sympathie de la Délégation de l'Union européenne, le pôle Eunic-RDC avec qui il organise cette 4^e édition. Et comme à l'accoutumée, en marge du volet festif meublé par les concerts, les tables rondes sont également inscrites dans l'agenda de cette année. C'est avec une grande fierté que les trois partenaires traditionnels de Rumba parade, savoir Wallonie-Bruxelles, l'Institut national des arts et l'agence de communication CMCT-FCB brandissent le classement de la rumba dans la liste du patrimoine national depuis septembre dernier. Cette étape primordiale passe pour une belle victoire, une bataille de gagnée vers l'objectif ultime, celui de l'inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Un premier pari réussi dans ce combat mené avec passion pour revaloriser cet art de vivre qu'est la rumba congolaise.

Nioni Masela

BASKETBALL 32E CACC

Mazembe et New Generation perdent en première journée à Tunis

Pour leurs premières sorties à cette compétition qui se déroule dans la capitale tunisienne, Mazembe et New Generation sont tombés face à deux clubs angolais.



BC Mazembe (Photo d'archives)

La RDC est présente à la 32^e édition du championnat d'Afrique de basket-ball ouverte le 11 décembre à Radès en Tunisie. Les deux clubs RD-congolais participants à cette joute africaine de la balle au panier en version masculine sont le BC Mazembe de Lubumbashi et la formation de New Generation de Kinshasa.

Et les deux équipes ont perdu leurs premières rencontres. Logé dans le groupe B, Mazembe a courbé l'échine lors de sa première sortie face au club angolais de Libolo e Benefica par 65 points

à 90. Déjà au deuxième quart-temps, les Corbeaux de Lubumbashi avaient prêté le flanc, menés par 29 points à 44. Dans le groupe A, la formation de New Generation n'a pas réussi son entrée en lice, battu un autre club angolais, Interclub, par 67 points à 89. Outre les affiches respectives de la RDC, le calendrier de la première journée du tournoi indique que Kano Pillars affrontait AS Salé, Ferroviario Da Beira s'opposait à GS Pétroliers, City Oilers s'expliquait avec ES Radès, et Gombe Bulls était confronté à l'US Monastir.

Notons que douze clubs venus de huit pays au total prennent part à cette compétition de basket-ball masculin qui s'achèvera le 20 décembre. Les six clubs du groupe A sont ES Radès (Tunisie), New Generation (RDC), City Oilers (Ouganda), Interclub (Angola), Kano Pillars (Nigeria) et AS Sale (Maroc). Le groupe B se compose de Sport Libolo Benefica (Angola), GS Pétroliers (Algérie), ASB Mazembe (RDC), Ferroviario Da Beira (Mozambique), Gombe Bulls (Nigeria), US Monastir (Tunisie).

Martin Enyimo

FRAUDE MINIÈRE

Des colis de coltan saisis sur un véhicule du HCR à Goma

Un véhicule du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), prêté à la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), a été saisi le 12 décembre à l'entrée de Goma au Nord-Kivu avec à son bord des colis de Coltan.

La fraude minière se porte bien dans la province du Nord-Kivu. C'est le moins qu'on puisse dire au regard de l'interception devenue presque routinière des véhicules transportant des minerais au poste d'entrée de la ville. La dernière en date est celle d'un véhicule du HCR prêté à la CNR. Le camion de marque Land Cruiser a été stoppé par des agents d'immigration au niveau de la grande barrière alors qu'il tentait de sortir de la ville pour une destination inconnue. « Propriété du HCR », pouvait-on lire sur le flanc de ce véhicule qui, à première vue, ne prêtait à aucune suspicion.

Après une fouille minutieuse, les agents d'immigration découvriront le pot-au-rose. Des colis de coltan étaient soigneusement dissimulés en dessous des feuilles de manioc et des régimes de bananes bien visibles, juste pour tromper la vigilance. Il est également fait état de l'interception par des militaires basés à Mubam-

biro, à 25 km à l'ouest de Goma, le même jour, de deux véhicules d'une ONG internationale transportant des colis contenant du coltan en provenance de Masisi. Au total, douze colis contenant cette matière première ont été saisis mardi à Goma démontrant par-là l'ampleur du phénomène.

Cette saisie est loin d'être isolée et s'insère dans un contexte d'exacerbation de la fraude minière. Les agents commis à la lutte contre la fraude minière ne sont pas à leur premier coup de filet. Quelques jours auparavant, ils avaient réussi à mettre la main sur un véhicule du parquet de grande instance utilisé pour la fraude minière. « Les responsables des services n'engagent pas leurs services lorsqu'ils posent des actions frauduleuses. Ils engagent leurs responsabilités individuelles et seront poursuivis comme individus et vont répondre de la loi », a affirmé Anselme Kitakya, le ministre provincial des Mines. Quant au HCR, il a nié toute implication de son personnel dans cette mafia indiquant qu'il met à la disposition de ses partenaires, y compris l'Etat congolais, les moyens logistiques nécessaires pour leurs activités qu'ils utilisent à leur guise.

Alain Diasso

VIE DES CLUBS

Renaissance du Congo, la crise...

La défaite lors d'un derby de Kinshasa contre le Daring Club Motema Pembe (DCMP), le 10 décembre, au stade des Martyrs à l'occasion de la cinquième journée de la zone de développement ouest du 23e championnat national de football, a visiblement été de trop pour le FC Renaissance du Congo.

Le club créé en 2014 d'une dissidence du DCMP et tuteuré au départ par Moïse Musanganya et l'évêque pasteur Pascal Mukuna ne va pas bien, du moins en interne. Car, si l'équipe ne s'en sort pas encore face aux deux mythiques clubs de Kinshasa, notamment V.Club et DCMP, le FC Renaissance a cependant gagné sa place dans l'élite du football national. Le vainqueur de la Coupe du Congo en 2016 n'y est pas du tout ridicule déjà en sa première année de participation à la Division 1 allant jusqu'au Play-Off et aussi cette saison au cours de laquelle elle a déjà engrangé neuf points en cinq sorties. Mais l'absence de victoire aux derbys de la capitale lui fait cruellement défaut. Et c'est visiblement la source de la crise. Tenez, les Renais ont accumulé deux défaites de suite, contre V.Club (0-2) et contre DCMP (0-1). Déjà contre V.Club, l'entraîneur ivoirien François Guei avait annoncé

sa démission en direct à la télévision Kin 24 qui retransmet certaines affiches de la zone ouest en direct. Aujourd'hui, le technicien ivoirien ferait partie du staff technique du Daring Club Motema Pembe comme entraîneur adjoint, a-t-on appris. Dénonçant les mauvaises conditions de travail et le fait de n'avoir jamais signé de contrat avec Renaissance, François Guei s'était surtout plaint d'être privé de trois titulaires lors de la défaite contre V.Club. Le secrétaire général du club lui aurait dit quelques heures avant le match que ces joueurs ont été suspendus par la Ligue nationale de football (Linafoot), instance organisatrice du championnat national, et que l'équipe de Rangers que Renaissance du Congo venait de battre précédemment aurait introduit des réserves pour ces trois joueurs qui avaient donc joué les trois précédents matchs du club orange de Kinshasa. Entre-temps, certains joueurs étrangers recrutés auraient pris leurs billets de retour pour leurs pays respectifs.

Et la Linafoot a convoqué les deux officiels du club, le président et son secrétaire général au sujet des joueurs prétendument suspendus. Il en ressort que l'instance organisatrice du championnat national de football n'a jamais suspendu ces joueurs.



Le FC Renaissance du Congo connaît-il sa première grande crise ? cupée par l'évêque Pascal Mukuna au point d'éclipser les autres pionniers de la création du club que sont Antoine Musanganya et l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Roger Nsingi. Il s'agirait de l'ancienne star de la NBA américaine de souche RD-congolaise, Dikembe Mutombo Jean-Jacques. Apparemment, ce dernier ne serait même pas au courant de ce qui se tramait à Kinshasa, mais des personnes influentes du club auraient décidé de lui mettre les grappins dessus. La crise couve et l'on s'interroge sur son issue. Aux dernières nouvelles, l'entraîneur adjoint Dauda Lupembe a été promu coach titulaire du club en remplacement du technicien ivoirien François Guei.

Martin Engimo

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

FFJ a répertorié 131 cas en 2017

Dans son rapport qui documente les cas d'atteinte à la liberté de la presse sur toutes les provinces du pays, l'organisation a, par ailleurs, noté une augmentation par rapport à l'année 2016, au cours de laquelle elle a listé 98 cas.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a documenté 131 cas d'atteinte à la liberté de la presse en RDC en 2017. Dans le résumé de son rapport circonstanciel sous le titre de « La presse, une répression systématique » rendu public, le 10 décembre, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la Déclaration universelle de droits de l'Homme, l'ONG a noté une hausse par rapport à 2016 au cours de laquelle elle a listé 98 cas.

La synthèse du rapport de FFJ a indiqué que le gros de typologies de violations a été documenté, allant de l'interpellation des journalistes à l'entrave à la libre circulation de l'information en passant par des pressions administratives et judiciaires. Pour cette organisation, des violences physiques ont même été systématiquement utilisées par la police contre les journalistes et autres professionnels des médias pendant des manifestations publiques conduites par l'opposition tout au long de l'année. « Les journalistes, bien que formellement identifiés, ont été bastonnés dans la foulée des brimades administrées aux opposants politiques au régime du président Kabila. Le bilan s'est d'ailleurs alourdi avec l'incendie d'une radio au Maniema et l'enlèvement de Safu, responsable d'un périodique paraissant à Kinshasa », a fait observer FFJ. L'ONG note, cependant, que derrière les provinces de Kivu tel que mentionné dans ses rapports annuels antérieurs, les trois provinces du Kasai ont été visées par des prédateurs de la liberté de la presse dans la foulée de la répression des hommes de Kamuina Nsapu. Pris en étau,



Les professionnels des médias lors d'une activité à l'inspection générale de la police Photo John Bompengo

a souligné FFJ dans son rapport, des journalistes ont été systématiquement réprimés par la police, et les journalistes et les médias de la région ont été non seulement des victimes collatérales mais aussi des cibles bien visées.

Notant que des médias ont également fait l'objet des pressions administratives. Ce rapport a rappelé que la Radio France internationale (RFI), en tête, a été contrainte par le ministère chargé des Médias de signer un partenariat avec un média local avant d'espérer reprendre ses émissions, après des coupures de son signal à Kinshasa et le brouillage de son signal qui émettait à partir de Brazzaville, empêchant ainsi la population de la capitale de la RDC à être informée. Au regard du contexte socio-politique tendu qui va clôturer le mandat du président Kabila, FFJ dit redouter une répression à la règle dès le début de l'année 2018.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

Firmin Yangambi saisit la Cour constitutionnelle

Le détenu bénéficiaire de la loi d'amnistie de 2014 conteste son maintien en détention.

L'avocat de Firmin Yangambi, Me Jonathan Ello Okito, a saisi, le 11 décembre, la Cour constitutionnelle (CC) pour contester le maintien de son client en détention. Le juriste a appelé cette haute juridiction du pays à constater « l'inconstitutionnalité de la détention » de son client, le président de l'ONG « Paix sur terre ». À en croire radiookapi.net qui fait écho de cette action devant la CC, Firmin Yangambi, qui appui sa démarche sur l'application de l'article 12 de la Constitution qui dispose que « tous les Congolais sont égaux devant la loi », désapprouve la politique de « deux poids, deux mesures ». Il fustige sa détention à la prison centrale de Makala, alors que ses coaccusés amnistiés comme lui ont été libérés. « Des coaccusés de Me Firmin Yangambi ont été libérés en vertu de la loi portant amnistie. Nous estimons que l'égalité voudrait que cette loi lui soit appliquée comme à tous les autres », a expliqué à la radio onusienne, Me Jonathan Ello Okito, après avoir déposé la requête de son client à la Cour constitutionnelle. À en croire ce juriste, la CC va signifier notamment au ministre de la Justice la partie à laquelle ils vont faire face dans ce dossier. Dans huit jours, ils auront les précisions sur la suite réservée à cette requête.

Radiookapi.net a noté qu'il y a eu plusieurs tentatives sans succès d'obtenir la libération de Me Yangambi. Selon ce média, en 2015, des bâtonniers français et belges ont écrit au président de la République pour faire libérer leur confrère condamné à vingt ans de servitude pénale pour tentative d'organisation d'un mouvement insurrectionnel et détention illégale d'armes de guerre. De son côté, la conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune a aussi pris, lors de sa 29e session tenue à Dakar en décembre 2014, une résolution dans les mêmes termes.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

La RPDH redynamise les liens avec la société civile

À l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de l'homme, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) a organisé une causerie-débat, le 12 décembre, à son siège afin de rechauffer les liens avec les différents acteurs de la société civile qui œuvrent pour le respect des droits humains et la lutte contre la corruption.

La causerie-débat a été animée respectivement par M^e Mavanga Bakala, Franck Loufoua Bessi et Abdoulaye Sy, respectivement avocat, chargé des programmes de la RPDH et attaché à la recherche dans le cadre du projet « Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques et le contrôle citoyen de l'action publique », projet financé par la délégation de l'Union européenne au Congo. Durant deux heures d'échanges, les membres de la RPDH, les représentants des associations de la société civile et la presse ont échangé sur les progrès réalisés par les gouvernants en matière des droits de l'homme notamment par l'adoption des lois, mêmes si celles-ci peinent dans leur mise en application.

Intervenant sur les droits civils ou droits innés et droits politiques, Me Mavanga Bakala a souligné que l'État a le droit de les assister. Mais, a-t-il déplo-



De gauche à droite, Mavanga Bakala, Abdoulaye Sy et Franck Loufoua Bessi

ré, les mêmes acteurs qui sont tenus à les observer sont les mêmes qui les bafouent. D'où son appel à la sensibilisation des jeunes à leurs droits afin qu'ils sachent les réclamer en cas de nécessité.

De son côté, Franck Loufoua Bessi a exposé sur les droits économiques et sociaux ou droits liés au bien-être. L'orateur a souligné les déficits de l'État à promouvoir une politique d'employabilité. Selon lui, l'État doit créer un environnement propice pour attirer plus d'investisseurs. « L'État n'a pas la capacité de donner le travail à tous les Congolais et diplômés mais

a l'obligation de créer les conditions propices pour attirer les investisseurs afin de créer les emplois au Congo », a-t-il indiqué. Et de poursuivre que le droit à la santé et l'éducation sont laminés car les mesures prises par les décideurs ne sont pas respectées faute des textes d'accompagnement. Face à tous ces manquements, il a appelé la société civile congolaise à agir en réseau pour mener les actions de lobbying afin de dénouer des situations de violation des droits des citoyens. Exposant, pour sa part, sur le Cajac qui est un instrument créé au sein de la RPDH pour

lutter contre la corruption, Abdoulaye Sy a attiré l'attention des comités d'éveil en vue de faire le plaidoyer pour améliorer le cadre de vie des Congolais en matière de lutte contre la corruption. Clôturant la séance, Franck Loufoua Bessi a rappelé que cette causerie avait pour but de redynamiser les liens entre l'ONG, la société civile et la presse. « Nous ne devons pas faiblir dans notre engagement de dénoncer la corruption. Même si nous ne sommes pas écoutés aujourd'hui, demain peut-être les choses pourront changer », s'est-il assuré.

Charlem Léa Legnoki

COALITION «PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ»

Le rapport 2016 du budget du ministère de la Santé révèle 12% des projets achevés

Le rapport de l'étude de terrain menée par cette coalition sur l'avancement des projets d'investissement a été publié, le 13 décembre, au centre Sueco à Pointe-noire au cours d'une conférence de presse animée par son coordonnateur Brice Makosso assisté de Charlotte Boyer et Rita Mabyalhat.

D'après ce quatrième rapport consécutif de ladite coalition lié au suivi des investissements du ministère de la Santé et de la Population dont le but est de chercher des solutions pour que l'accès aux soins de qualité devienne une réalité, sur 51 projets d'investissement (construction, équipement) prévus au budget de la santé en 2016 dans dix départements, pour une valeur de 50 milliards de FCFA, 12% de projets sont achevés et fonctionnels, 6% de projets achevés non fonctionnels, 18% de projets arrêtés, 45% de projets non démarrés, 20% de projets pour lesquels aucune information n'est disponible.

C.L.L

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONCERT DE PERCUSSIONS

« Ka bien », une rencontre des tambours d'Afrique

« Ka bien » est le nom du concert qui sera donné par le percussionniste Sonny Troupé avec le Quatuor Doundouba et le groupe pygmée Aka, Ndima, le 15 décembre à partir de 19 heures à l'Institut français du Congo (IFC).

Dans quelques jours, l'IFC va vibrer aux rythmes de tambours et de bien d'autres percussions endiablées avec un concert qui va regrouper le Quatuor Doundouba, l'ensemble Aka Ndima et le percussionniste Sonny Troupé. Ces derniers, par la richesse des rythmes et des timbres, mais aussi par leur puissance sonore qui évoque l'Afrique, vont impressionner le public.

Avec « le Quatuor Doundouba », place aux percussions du Congo : quatre tambours se réunissent autour de Mohammed Sylla, Dédé Kouyaté, Handry Hally Massamba et Fabe Beurel Bambi. Ces artistes ne sont plus à présenter dans la ville de Pointe-Noire où ils ont su se faire un nom en moins de deux années d'existence. Leur origi-



Les membres du groupe Doundouba Crédit photo IFC

nalité, faite de fraîcheur et de punch vitaminé, a séduit tous les musiciens internationaux invités à l'IFC, (Corey Harris, Émile Biayenda, le quatuor classique Bela, Moh ! Kouyaté, le trio de jazz Le journal intime) qui alimente leur renommée par-delà

les frontières du Congo.

Après une première résidence de création avec le quatuor Doundouba Congo-Guinée, en septembre dernier, Sonny Troupé revient à Pointe-Noire pour une rencontre percutante qui accueille deux artistes du

groupe pygmée Aka, Ndima. Un groupe qui appartient à la communauté Aka du nord du Congo dont la richesse rythmique et polyphonique n'a eu de cesse de fasciner les musiciens du monde entier, de Ligeti à Steve Reich en passant par le

trio de Jazz Aka Moon ou le célèbre ethnomusicologue Simha Arom.

Sonny Troupé est un Français né et grandi en Guadeloupe aux Antilles. Il est de par son père héritier de l'art du tambour de son île natale, le Ka. Il poursuit ses études supérieures dans l'Hexagone, à Toulouse, où il étudie la batterie, tout en achevant une licence en psychologie. Surdoué autant à la percussion qu'à la batterie, il explore tous les territoires du rythme, sans préjugés, avec une virtuosité aussi inventive qu'élégante. Le Ka trouve des origines sur le continent africain, plus particulièrement au Congo et en Guinée qui furent des lieux majeurs de la déportation d'esclaves. Ainsi, « Ka bien » célèbre les retrouvailles entre les cousins d'Afrique nés sur les deux rives de l'atlantique et nous invite autant au souvenir qu'à la foi en un monde plus fraternel et heureux, à travers le langage sans frontière du rythme.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

La Mancha et V Club font un match à égalité

Les deux équipes se sont affrontées en match amical, le 12 décembre, au Complexe sportif de Pointe-Noire devant un public enthousiasmé. La rencontre s'est terminée par un but partout.

Le match test entre les deux équipes de Pointe-Noire, à savoir la Mancha, le représentant du département du Kouilou en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), et V Club Mokanda, le promu en Ligue1, s'est joué à la demande de la Mancha pour évaluer le travail qui se fait depuis la reprise des entraînements. Sur le terrain, le jeu a été assez équilibré entre les deux équipes quoique les V.Clubiens aient pris l'avantage du score à la première période. La Mancha dont le travail se focalise encore sur la défense d'après son entraîneur, Ghislain Tchiamas, a rétabli le score aux ultimes minutes de la rencontre.

À l'issue de cette confrontation test, les deux staffs techniques ont apprécié positivement le travail déjà réalisé même s'il y a encore beaucoup à faire. « J'étais un peu septique pour faire un premier match contre l'équipe de V. Club Mokanda parce que c'est un club qui draine un grand public. Cela devrait un peu perturber notre travail mais nous avons fait un match très sérieux contre une très belle équipe de V Club. Pour une première sortie, ce n'est pas mal puisque le travail n'est pas fini », a souligné Ghislain Tchiamas l'ancien gardien de but de la Mancha. « Nous étions présents dans tous les compartiments, sachant que nous sommes encore sur le travail défensif. Depuis qu'on a commencé, on n'a pas encore entamé

l'animation offensive mais ce qu'on a proposé avec quelques principes de jeu offensif qu'on a mis en place, je trouve que c'est bien », a-t-il commenté. Cependant, l'équipe étant qualifiée à la Coupe de la CAF, Ghislain Tchiamas a souligné que quelques recrutements ont été faits. Mais pour faire une bonne prestation de la Mancha au niveau africain, l'équipe va renforcer son groupe avec des joueurs d'expérience qui pourront apporter un plus. De son côté, l'entraîneur de V. Club s'est dit très satisfait de ses poulains. « Nous avons fait trois semaines d'entraînement, il fallait tester l'équipe et à partir de ce soir, on sait à quel niveau nous sommes malgré le manquement de certains joueurs qui ne sont pas encore avec nous à l'entraînement. La prestation a été assez bonne surtout qu'on a eu beaucoup de jeunes qui ont intégré le groupe de V Club Mokanda. Pour une première sortie, nous avons constaté beaucoup de problème au niveau de la finition, de la relance et au niveau de la construction du jeu parce que, nous sommes focalisés sur une partie de la condition physique, nous ne sommes pas encore dans la partie technique et tactique pour essayer de baser l'équipe », a-t-il souligné. L'entraîneur a poursuivi que son équipe a accepté de jouer avec la Mancha pour leur permettre d'évaluer le travail réalisé. Selon lui, cette première sortie de la Mancha a été moyenne. Enfin, répondant à la question sur les ambitions de V Club après sa remontée en Ligue 1, l'entraîneur a indiqué qu'il joue pour la maintenance. « Dans les couloirs, on va pousser », a-t-il assuré.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Les artistes Je'hf Biyeri et Mixtone défendent les couleurs congolaises à Douala

La 7^e édition de Douala Hip-Hop Festival a lieu du 13 au 16 décembre dans la capitale économique du Cameroun. Les Congolais Mixtone et Je'hf Biyeri vont y prendre part aux côtés d'autres ténors du hip-hop et de la Rnb du continent et d'ailleurs.

Douala Hip-Hop Festival (DHF) est aujourd'hui l'un des plus grands festivals des cultures urbaines en Afrique. Ce rendez-vous d'expression et d'exposition du savoir-faire artistique, qui va réunir pendant quatre jours de nombreux artistes excellant dans le hip-hop et le RNB, présente cette année un plateau très relevé avec comme têtes d'affiche Krotal, Tenor, Dynastie Le Tigre, Mister Leo, Daphnee, Magasco, Salatiel, Minks, qui ont produit en 2017 des tubes qui font rayonner

Cameroun sur la scène musicale urbaine du continent africain et bien au-delà. Les perles montantes du Cameroun du rap n'ont pas été oubliées comme Teety Tezano, Armand Biyag, Ewube, Joe Kletty... Avec les artistes étrangers invités qui viennent du Canada, du Tchad, du Sénégal, du Congo Brazzaville, du Togo, de Belgique, du Bénin, de la République démocratique du Congo, tous vont célébrer en beauté la créativité, le talent, les efforts d'une jeunesse consciente du fait que l'Afrique est la terre des opportunités, d'abord pour les jeunes africains qui agissent pour ne pas être esclaves des illusions.

La légende de la 7^e édition est Lady B. La Reine du rap kamer qui longtemps avant l'arrivée du dab a su inscrire son nom dans l'histoire avec son style et son flot particuliers tandis que le parrain de la 7^e édition est le crooner des love songs, Ben, l'aîné de la famille musicale Decca. Ben Decca n'est pas seulement un artiste qui



Le rappeur Je'hf Biyeri crédit photo DR

totalise une carrière glorieuse de près de 40 ans, mais il est aussi un défenseur militant du Makossa, cette musique urbaine qui a régné sur le continent pendant des décennies et qui a influencé le développement de nombreux courants musicaux urbains en Afrique, donc la culture hip-hop. La DHF qui a vu en six éditions monter sur scène 389 artistes pour un public évalué à près de 17 600 spectateurs est aussi le marché du street wear, le street dance, le graffiti, le design graphique et de nombreux ateliers sur des thèmes névralgiques du développement de la musique et des cultures urbaines.

Hervé Brice Mampouya

INSTITUT INTERNATIONAL DU THÉÂTRE

Restitution des travaux du 35^e congrès mondial

Le bureau du Centre national du Congo de l'Institut international du théâtre a fait, le 11 décembre à Brazzaville, la restitution des travaux du 35^e congrès mondial tenu du 17 au 22 juillet 2017 à Ségovie, en Espagne.

Au cours de cette communication, quatre points ont été à l'ordre du jour, notamment le compte rendu du 35^e congrès mondial de l'Institut international du théâtre, les retombées et les avantages du congrès pour les artistes du Congo.

Dramaturges, comédiens, responsables des compagnies de théâtre, poètes, écrivains, metteurs en scène, corporations de théâtre, tous ont pris part à cette communication. Le président national du centre du Congo, Yvon Wilfrid Lewa- Let Mandah, présent à rencontre, a fait savoir que le sigle de l'Institut international du théâtre (IIT) a été changé au cours du congrès, il est devenu ITI. L'Institut international de



La photo de famille

théâtre est la plus grande organisation mondiale dans les arts de la scène ou arts du spectacle. Il a vu le jour en 1948 à Paris, en France, et a pour partenaire officiel l'Unesco.

Tous les deux ans se tient dans un pays donné un congrès mondial de l'ITI. La participation à ce congrès est ouverte à une dizaine de pays.

Deux grandes parties ont été soulevées lors de ce 35^e congrès mondial. Il s'agit de la partie statutaire et de la partie artistique. Dans la première, il y a eu une assemblée générale au cours de laquelle les amendements des statuts et règlements intérieurs ont été adoptés. Il y a eu également des résolutions et mentions, notamment le projet national que

le centre national avait soumis au niveau du secrétariat général de l'Institut devenu international.

Ce projet intitulé Prix Ngoujel 1^{er} est un concours qui fait la critique d'un spectacle dont l'initiateur est Jean-Léopold Ngoulou, dit Ngoujel 1er, secrétaire général du centre national du Congo.

Dans la partie artistique, il y a eu des spectacles de théâtre, de danse, de ballet, des troupes venues du Venezuela, de l'Espagne, de la France, de la Palestine, d'Israël et du Canada.

Il y a eu aussi des échanges, ateliers d'écriture, de la mise en scène, de directeurs des différents festivals, etc. Tous les centres de l'Afrique se sont retrouvés dans un conseil pour parler de leur collaboration.

Les artistes congolais peuvent, à travers l'Institut international de théâtre et le centre national du Congo, bénéficier de la participation à des festivals à l'étranger.

Ils peuvent bénéficier aussi des bourses de résidence, de formation, à l'avantage de toutes les corporations du théâtre.

L'année 2018 a été décrétée par le congrès l'année de l'Institut international de théâtre. Au cours de celle-ci, l'Institut va célébrer ses 70 ans d'existence.

Concernant l'adhésion, le président du centre national du Congo, Yvon Wilfrid Lewa- Let Mandah a invité les responsables des compagnies de théâtre, les comédiens, les corporations du théâtre à adhérer au centre national afin de bénéficier des avantages et des retombées de l'Institut international du théâtre.

Les droits d'adhésion s'élèvent à 5000 FCFA pour les troupes ainsi que les individualités, la cotisation mensuelle est de 1000 FCFA, soit 12000 FCFA par année. Le centre national du Congo est une organisation non gouvernementale.

Rosalie Bindika

FÉCOKA-AMA

Me Eric Lambert Tchiloemba rétabli dans ses droits

Dans une décision n°73, du 4 décembre, le président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) a levé les sanctions prononcées contre Me Eric Lambert Tchiloemba.



Me Eric Lambert Tchiloemba «Tabishi» Adiac

vailler comme d'habitude », s'était-il justifié. Il avait ensuite ajouté « la Fédération ne m'a pas convoqué pour me signifier les griefs, qui me sont reprochés. J'ai demandé à la Fécoka-Ama de mettre à ma disposition les documents y relatifs. »

Me Eric Tchiloemba affirmait avoir été informé de son exclusion par voie de presse. « Les faits qui me sont reprochés se sont déroulés à Pointe-Noire pendant que j'étais en déplacement dans une autre localité et la sanction de la Fédération n'est soutenue par aucune preuve. »

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (France, Pays-Bas et Turquie)

France, 8^e de finale de la Coupe de la Ligue

Durel Avounou et Brice Samba junior étaient titulaires lors du déplacement

prises (9^e, 24^e, 45^e+2, 68^e), mais, mal placé et inattentif, il encaisse un but spectaculaire de Falcao (lob de 40 mètres à la 85^e).

saire du jour et sort de la zone rouge.

Turquie, matchs retour du 5^e tour de la Coupe

Brice Samba junior, qui intervient ici devant Lopes, a encaissé deux buts, dont un lob de 41 mètres de Falcao (@smcaen.fr)

de Caen à Monaco. Jordi Mboula, en phase de reprise, n'était pas dans le groupe princier. Aligné à un poste de milieu offensif gauche qui ne lui convient pas, Durel Avounou a débuté son match par une semelle sur Touré (1^{er}). Une bonne percée à la 57^e puis remplacé à la 71^e. Samba, lui, a répondu présent à plusieurs re-

L'aventure s'arrête donc là pour les Normands.

Pays-Bas, 16^e journée, 1^{er} division

Sans David Sambissa, non convoqué, Twente remporte un match important sur le terrain du NAC Breda (1-2). Twente double ainsi son adver-

Dzon Delarge était titulaire lors de la victoire de Bursaspor face à Adanaspor (2-0, 2-0 à l'aller).

Christ Bakaki était titulaire lors du match nul arraché par Manisaspor face à Besiktas (1-1). Remplacé à la 73^e alors que le score était acquis. A l'aller, les Stambouliotes l'avaient emporté 9-0.

Camille Delourme